



PHARM-ÉCONOMIES  
**JEAN COUTU**



C'est tellement mieux... c'est bien évident!

**JOYEUSES PÂQUES**  
à tous



BIBLIOTHEQUE ST-DONAT  
C.P. 429  
ST-DONAT QUE.  
JOT 2C0

# ALBI SUDE

Saint-Donat

Pays de rêve



Volume 13 No 5

**AVRIL**  
**1985**

**40¢**

## NOUVELLE "FLEUR DES NEIGES"

L'Hebdo, une formule  
efficace pour savoir ce qui  
se passe dans son milieu



LES HEBDOS RÉGIONAUX

ASSOCIATION DES ÉDITEURS  
DE LA PRESSE HEBDOMADAIRE  
RÉGIONALE FRANCOPHONE



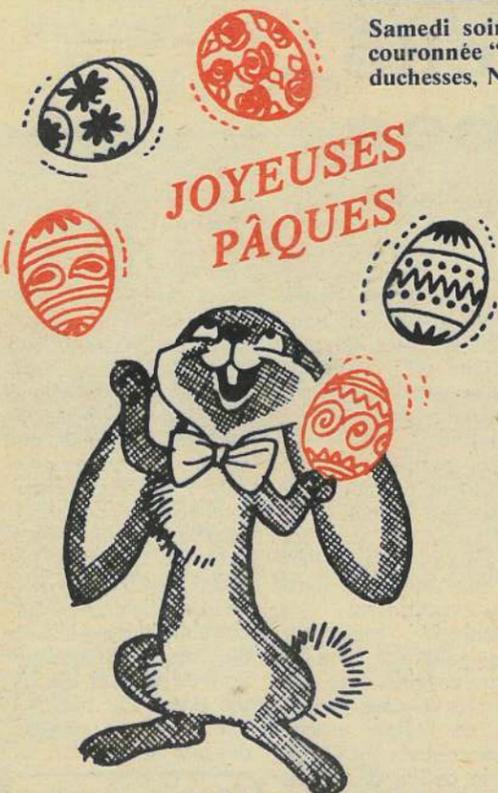
L'Hebdo, la clef du succès  
dans toutes les entreprises



LES HEBDOS RÉGIONAUX

ASSOCIATION DES ÉDITEURS  
DE LA PRESSE HEBDOMADAIRE  
RÉGIONALE FRANCOPHONE

Samedi soir, le 30 mars à l'Hôtel du Lac Croche, Mademoiselle LUCIE MAISONNEUVE fut couronnée "FLEUR DES NEIGES" du Club de Motoneige St-Donat Inc. Elle est entourée des deux duchesses, Nathalie Dupuis et Suzanne Lavoie. Monsieur Jean-Guy Bernier le parrain de la reine.



**JOYEUSES  
PÂQUES**



### BOTTIN DONATIE N 1985

Notez...que.....

vous avez jusqu'au 15 avril 1985  
pour effectuer tout changement  
ou nouvelle inscription.

Après...il sera trop tard.  
Té.: 424-2610 ou 424-2833

DERNIÈRE  
CHANCE!

### SOMMAIRE

- \* Votre Journal Local ..... P. 2
- \* Le Club Moto-neige remercie ..... P. 8
- \* Une semaine culturelle..... P. 9
- \* Les Pisciculteurs n'ont pas  
la vie "rose"..... P. 14
- \* Règlements d'affichage et  
des fosses septiques ..... P. 15
- \* Nouvelles municipales N.D. Merci.....P. 28
- \* Nouvelles municipales St-Donat... P. 28

"L'essence ne coûte  
pas plus cher!

et  
Nous donnons du  
**SERVICE** en plus..."

839 rue Principale, St-Donat

VENTE - ACHAT - d'autos usagées

**GARAGE RÉMI LAFLEUR**

Tél.: 424-3225



Remorquage  
Soudure électrique & acétylène  
Débosselage  
Tune-up / Mise au point  
Graissage / Mécanique générale



EDITORIAL

# «Bonne Fête! Altitude 1350»

Eh! oui! je me souhais Bonne Fête! comme ça, sans prétention. Pourquoi? Tout simplement parce qu'en avril c'est la fête des Hebdomadaires Régionaux. Le Journal Altitude 1350 est mem-

bre associé des Hebdomadaires Régionaux.

Donc, c'est aussi notre fête, parce qu'en fait, c'est le journal local qui est fêté et le journal local est "plus fort que jamais"!

L'Association des Éditeurs de la Presse Hebdomadaire Régionale Francophone regroupe quelque cent journaux avec un tirage global dépassant un million et demi d'exemplaires,

lus par au-delà de 3,800,000 de personnes. Sur ce nombre, à Saint-Donat, nos dix-huit cents exemplaires contentent environ cinq mille personnes. Pas si mal! Tout petit que nous

sommes dans cette importante institution de la Presse, nous suivons le même code d'éthique professionnelle de la presse hebdomadaire et nous essayons de renseigner le plus exacte-

ment possible nos concitoyens.

Notre journal en collaboration avec les professeurs du Secondaire soulignera par la remise de prix aux élèves participants au "Con-

cours des Jeunes Journalistes en Herbe" cette semaine de la Presse Hebdomadaire. Leur reportage vous seront retransmis dans le journal de mai.

Guy Paquette

## «Les hebdomadaires et les quotidiens ne sont pas concurrents, mais complémentaires»

Roger D. Landry

Lors du 52e congrès annuel de l'Association des Hebdomadaires régionaux, au Mont-Gabriel, les quelque cent éditeurs présents et de nombreux invités ont pu entendre un conférencier de marque, M. Roger D. Landry, président-éditeur de La Presse et aussi président des Publications J.T.C., propriétaire, entre autres, des quotidiens Le Nouvelliste de Trois-Rivières, la Tribune de Sherbrooke et La Voix de l'Est de Granby, ainsi que d'un certain nombre d'hebdomadaires.

Le message livré par M. Landry portait principalement sur la complémentarité de l'hebdomadaire et du quotidien. A l'encontre de la presse quotidienne qui se doit de couvrir un large territoire dans la teneur de ses nouvelles, la presse hebdomadaire peut,

quant à elle, souligner la nouvelle importante pour la population d'une région, d'un quartier.

Selon lui, l'hebdomadaire et le quotidien n'ont aucun intérêt à se concurrencer, tant aux plans rédactionnel que commercial. «Chacun a une cible précise. Les gens ont besoin de l'information que vous leur fournissez pour orienter leur comportement en tant que citoyen, pour participer à la vie de leur localité», a affirmé M. Landry.

Il a ajouté que la concurrence pour les hebdomadaires ne peut venir que d'une autre source, soit la presse électronique et principalement la radio. M. Landry a, pour sa part, réitéré sa foi dans la presse écrite.

Il s'est d'ailleurs dit convaincu que la presse hebdomadaire peut soutenir cette

concurrence parce qu'elle a prouvé sa solidité en traversant les dures années 1981-82. Même en cette période, les hebdomadaires n'ont pas craint de se moderniser pour augmenter leur productivité, contribuant ainsi à la reprise économique.

Quant à l'avenir, M. Landry a suggéré aux hebdomadaires d'exploiter davantage leur richesse qui consiste en leur pouvoir d'impliquer leur communauté et en leur possibilité, en tant que média, de diffuser une information positive et de qualité.

M. Landry s'est attiré une ovation en fustigeant «les entreprises qui viennent nous faire concurrence avec nos argent», faisant référence à l'ingérence de la Société canadienne des Postes dans la distribution des encarts publi-

citaires, qui constitue une source de revenus appréciable pour les hebdomadaires. En tant que président de l'Association des quotidiens du Québec, il a assuré les éditeurs de sa solidarité dans ce litige, allant jusqu'à souhaiter un front commun des hebdomadaires et des quotidiens.

M. Landry a mis les hebdomadaires en garde contre la tentation d'une certaine mesquinerie quant à la qualité de l'information. Selon lui, cette attitude est à bannir si les hebdomadaires veulent acquérir encore plus de crédibilité et la confiance du public.

Enfin, M. Landry a rendu un hommage au monde de l'hebdomadaire qui, contrairement à la presse électronique, demeure sept jours durant dans les foyers. «C'est votre force», a-t-il conclu.

### Les hebdomadaires régionaux Portraits vivants de leur milieu

De par leur implication dans leur milieu respectif, les Hebdomadaires Régionaux reflètent les aspirations des gens qu'ils desservent.

Cette implication se fait de plus en plus ressentir par la connaissance et les contacts réguliers que le personnel de chacun des Hebdomadaires peut avoir avec la population. Ces contacts réguliers pour ne pas dire quotidiens entre communicateurs et lecteurs sont de nature à amplifier les services que les deux parties peuvent se rendre mutuellement, ce autant dans le domaine de la publicité que dans celui de l'information. De part et d'autre, le travail devient des rencontres amicales qui sont de nature à permettre à toutes les parties de mieux se connaître afin d'atteindre les objectifs fixés.

Cette formule permet d'atteindre une plus grande part de la population desservie par les Hebdomadaires et

de conserver l'intérêt du lecteur envers son organe d'information régionale.

Ces connaissances mutuelles des besoins et des aspirations de chacun sont des plus profitables dans le développement régional puisqu'elles reflètent fidèlement les aspirations communautaires des gens d'une région, ce tant au domaine culturel, social, des affaires ou de l'industrie.

Les connaissances et l'implication sociale des membres des Hebdomadaires Régionaux ont aussi pour effet d'amener une critique sincère et non partisane lors des événements qui surviennent au cours de l'année. Cet aspect est de nature à renseigner les lecteurs de façon objective et sans parti pris.

De par sa vocation, l'Hebdomadaire Régional appartient à la région qu'il dessert et en est le reflet. Ce phénomène n'est pas particulier à une région mais à l'ensemble de la province. Dans un secteur,

il sera question d'un sujet en particulier tandis que dans l'autre la question sera abordée de façon différente selon les aspirations et les besoins du milieu.

Cette façon de voir fait que les Hebdomadaires peuvent être différents l'un de l'autre, mais on retrouve toujours ce désir d'être représentatif des gens du milieu et de se faire leur porte-parole.

Cette façon d'agir permet à l'Hebdomadaire d'être plus fort dans son milieu au plan représentatif et d'entraîner dans son sillon de plus en plus de lecteurs ce qui peut faire sa force actuelle. Cette force se traduit par des centaines de milliers de lecteurs dans chacune des régions du Québec, de l'est à l'ouest et du nord au sud, et ce autant chez les jeunes que chez les plus âgés.

L'Hebdomadaire est le journal de tous les âges et de toute la société.

J. André Goulet

## L'exportation de l'électricité crée des emplois au Québec

Pourquoi Hydro-Québec augmente-t-elle ses ventes en Ontario, au Nouveau-Brunswick et aux États-Unis? Ne peut-elle pas ainsi compromettre l'approvisionnement du Québec? Poser ces questions introduit les enjeux de l'exportation de l'électricité.

**Les surplus d'électricité**

L'idée d'intensifier la

vente de l'électricité à l'extérieur des frontières québécoises a surgi avec la croissance des surplus d'eau accumulés dans les réservoirs hydroélectriques.

Hydro-Québec a prévu un approvisionnement d'une sécurité optimale. Pour satisfaire aux exigences des heures de pointe, elle a dû prévoir les équipements appropriés. Des surplus

saisonniers naissent déjà de cette obligation. Mais d'autres facteurs interviennent. L'aménagement d'un nouveau barrage comporte des excédents d'eau temporaires. Les équipements installés produisent de l'électricité disponible, si la consommation s'avère inférieure à celle prévue.

À l'heure actuelle, les réservoirs des barrages

sont pleins. Ils contiennent même une surcharge d'eau dont la valeur s'élève à \$1,5 milliard. Que faire de ces surplus inévitables? Doit-on les déverser et perdre à tout jamais l'énergie qu'ils représentent? N'est-il pas préférable de rechercher un marché pour l'électricité excédant les besoins québécois? Telle est l'option qu'Hydro-Québec a retenue.

**Les ventes à l'extérieur des frontières**

A ce jour, les ventes

de l'électricité à l'extérieur du Québec consistent principalement en des contrats exportant de l'énergie excédentaire ou interruptible.

De 1979 à 1983, Hydro-Québec a vendu de l'électricité aux réseaux voisins pour une valeur de \$1,9 milliard dont la moitié aux États-Unis et l'autre moitié au Nouveau-Brunswick et à l'Ontario. De 1984 à 1988, la société prévoit réaliser sur le seul marché américain des reve-

nus de l'ordre de \$3,6 milliards.

Les enjeux sont bien engagés. De nouveaux contrats ont été signés depuis 1982. Ces nouvelles ententes ajoutent quelque \$17 milliards aux revenus qu'Hydro-Québec encaissera d'ici l'an 2000.

Les bénéfices qui en découlent permettent à la société de maintenir ses tarifs aux taux les plus bas que l'on retrouve en Amérique. Sans les exportations, les Québécois paieraient leur électricité 15 à 20 pour cent plus cher. De plus, les revenus encaissés en dollars américains contribuent à limiter le déficit de la balance commerciale du secteur énergétique québécois. Bref, la croissance des exportations de l'électricité s'avère un moteur du développement socio-économique du Québec.

**Des réserves hydroélectriques à développer**

Au-delà des surplus

disponibles d'Hydro-Québec, la province possède un potentiel en électricité qui dépasse les réserves connues des dix plus importantes compagnies pétrolières et gazières américaines.

Voilà une richesse inestimable et renouvelable que le Québec doit vendre aux réseaux voisins. Plus "l'or liquide" québécois sera exploité, plus l'économie du Québec sera prospère. Les revenus provenant de la vente de l'électricité accordent du travail à des Québécois. Chaque million de dollars encaissés donne du travail à une personne pendant dix-huit ans.



Adresse Postale: C.P. 1350, St-Donat-Montcalm, Qué. J0T 2C0

1069, Principale Saint-Donat, Qué.

Tél.: 424-2610 Rés.: 424-5901

Directeur: Guy Paquette

Secrétaire: Lucille Paquette

Imprimé: Imprimerie Léonard Inc. St-Jovite, P. Qué.

Courrier de deuxième classe. Enregistrement no. 3099. Le contenu de ce journal ne peut être reproduit sans l'autorisation écrite de la direction. Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Québec



506 Principale St-Donat, P. Q. Tél.: 424-2626

**J.-F. Perreault & C. Brien Perreault**  
PHARMACIENS

HEURES D'OUVERTURE

Lundi	9h30 à 22h00	Dimanche: fermé	
Mardi	9h30 à 18h00	Jedui	9h30 à 18h00
Mercredi	9h30 à 18h00	Vendredi	9h30 à 21h00
		Samedi	9h00 à 17h00

L'Hebdo, une idée brillante pour le succès de vos commerces

LES HEBDOS RÉGIONAUX

ASSOCIATION DES ÉDITEURS DE LA PRESSE HEBDOMADAIRE RÉGIONALE FRANCOPHONE

**M. ROBERT THERRIEN,**  
 élu candidat libéral officiel du Comté  
 de Rousseau



Le Comté de Rousseau, avec plus de 4,000 membres inscrits au Parti Libéral, verra le jeune maire de Sainte-Anne des Plaines livrer la lutte au député sortant, lors des prochaines élections provinciales.

Plus de deux mille délégués sont venus appuyer leur candidat favori lors de l'assemblée en vue de l'investiture libérale du Comté de Rousseau, le 31 mars dernier.

Ce n'est qu'au troisième tour de scrutin que M. Robert Therrien fut enfin élu par une centaine de voix de majorité seulement.

**PROMU GERANT GÉNÉRAL**



M. Stephens Hayes est maintenant le nouveau gérant général de Lachapelle Limitée. Félicitations!

**Pisciculture Lafleur & Paquette**



Le 9 mars 1985, lors de l'Assemblée Générale annuelle du Syndicat des Pisciculteurs de la Province de Québec, M. Guy Paquette de la Pisciculture Lafleur & Paquette Ltée, de Saint-Donat fut élu président de ce syndicat pour l'année 1985.

**NOUVEAU  
 Maître de Poste**



Nous tenons à féliciter Madame Janine Riopel pour sa nomination comme "MAITRESSE DE POSTE" du Bureau de poste St-Donat.

Sa candidature a été retenue après plusieurs années de bons services et nous sommes assurés qu'elle remplira la tâche qui lui est dévolue avec autant d'ardeur et d'efficacité que par le passé.

Nous sommes de tout coeur avec elle et lui souhaitons BONNE CHANCE dans ses nouvelles fonctions.

Les employés du,  
 Bureau de Poste St-Donat

**Le concours villes,  
 villages et  
 campagnes fleuris 1985**

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, monsieur Jean Garon, lance officiellement, pour la septième année consécutive, le concours "Villes, Villages et Campagnes Fleuris" auquel vient se greffer le concours local "Maisons Fleuries".

Toute les municipalités du Québec sont invitées à s'inscrire et à participer activement. Elles recevront en février les "règlements généraux" du concours et le formulaire d'inscription.

Le grand mouvement d'embellissement gagne de plus en plus de popularité auprès des citoyens, des citoyennes et des municipalités; dès la première année en 1979, 178 municipalités s'y inscrivaient; en 1984, 426 y ont participé, soit 85 villes, 194 villages et 147 campagnes. Ces municipalités représentent une population de 2 750 371 habitants, soit 42% de la population du Québec.

La ville de Hull s'est classée "La ville fleurie du Québec"; Le village de Petit Saguenay "Le village fleuri du Québec"; la municipalité de la paroisse de Saint-Bernard (Dorchester) "La campagne fleurie du Québec". Par ailleurs, Warwick a accédé à la classe "Excellence" pour s'être classée "Village fleuri du Québec" quatre années consécutives.

Les citoyens et citoyennes prennent de plus en plus goût à l'embellissement de leur milieu; les municipalités s'impliquent davantage: aménagement paysager d'espaces verts, de rues, d'édifices publics; des organismes tels les sociétés d'horticulture suscitent la participation des gens; l'industrie de l'horticulture ornementale est en période de croissance; et le Québec devient de plus en plus beau et attrayant.

**Un petit voyage vite fait**



Notre maire André Picard et le secrétaire, Jules St-Georges avaient un rendez-vous important à Québec partis de Saint-Donat à 10h30, ils étaient de retour à 15h30. Il n'en coûte pas plus cher à la municipalité, et que de temps et de fatigue sauvés à nos représentants par ce moyen de locomotion.



Dernièrement, le maire de Saint-Donat, accompagné de Messieurs Gilles Filion, commissaire industriel, Pierre Nadon, ingénieur conseil et Jean-Guy Demers, ingénieur, visitaient la Pisciculture Lafleur et Paquette Ltée, connue aussi sous le nom de LAC AMIS D'"O".

Les propriétaires de la pisciculture sont fiers de l'encouragement de leur nombreuse clientèle, mais sont aussi conscients qu'une bonne rentabilité est difficile à atteindre et que les conseils d'un commissaire industriel attiré à la M.R.C. MATAWINIE pourront être des plus précieux pour que cette petite entreprise de Saint-Donat prenne plus d'importance tant au niveau d'emplois que de commercialisation.

Une pisciculture à Saint-Donat "C'est tout naturel".

515, Principale  
 St-Donat

Tél.: 424-2222

Licence complète

**OUVERT**  
 Vendredi, samedi et dimanche  
 à partir de 17 heures

Vos hôtes: Danielle Lauzon  
 Serge Vincent

**CRÊPES**

Soupe à l'oignon  
 Omelettes  
 Salades  
 Escargots  
 Coquilles de fruits de mer  
 Brochettes



CLUB DE L'AGE D'OR ST-DONAT

## Assemblée générale annuelle le 18 avril 1985

C'est le 18 avril prochain à 1h30 p.m. au sous-sol de l'église, plus précisément à notre local, qu'aura lieu l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE, sous la présidence de M. J.-D. Léonard, directeur régional.

Nous demandons à tous les membres de notre club d'assister le plus nombreux possible à cette assemblée qui est très importante.

Nous nous devons d'élire un nouveau conseil d'administration afin de continuer à protéger les intérêts des membres de notre club et de promouvoir le bon fonctionnement de ce beau mouvement.

C'est avec regret que nous nous voyons dans l'obligation de refuser plusieurs de nos membres désireux d'assister au programme "BOU BOU" et "Montréal en Direct", mais il est impensable pour notre club de défrayer le coût de plus d'un autobus. Meilleure chance pour la prochaine fois. Et à ceux et celles qui seront du voyage, je leur souhaite une très belle journée.

À bientôt,  
Suzanne Lavoie, secrétaire



FILLES D'ISABELLE

Cercle des Laurentides # 1225

Lors de notre réunion mensuelle, le 7 mars dernier, les membres du comité spécial nous ont informé des festivités pour souligner le 10e anniversaire de fondation de notre cercle, qui auront lieu le 4 mai prochain.

Merci à Audrey Marion d'avoir accepté le poste de vice-régente et à Monique Simard notre nouvelle chancelière.

Nos vœux de prompt rétablissement à Adrienne Goulet et nos Félicitations à Brigitte Pelletier pour la naissance d'un beau garçon ainsi qu'à Louise Beauséjour qui est "mémère" d'une adorable petite fille.

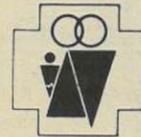
La Journée Missionnaire aura lieu à Mont-Laurier le 12 juin prochain.

Audrey nous a fait revivre les dix années de vie de notre cercle, par une Rétro-spective qui fut fort appréciée par les membres.

Joyeux anniversaire en mars à Maryse Bédard et Claire Charbonneau.

Notre prochain rendez-vous aura lieu exceptionnellement jeudi le 11 avril prochain à 20h dans notre local.

JOYEUSES PÂQUES à tous!  
Colette B. Charbonneau, Rédactrice



## MOUVEMENT COUPLE ET FAMILLE

### Section

## Coeur à Coeur de St-Donat

Notre dernière assemblée se tenait le 11 mars dernier et fut très intéressante grâce à notre conférencier, M. Normand Campbell, notaire, qui nous a entretenus sur les droits de la famille, contrat de mariage et testament. M. Campbell a été apprécié par tous, nous le remercions beaucoup.

N'oubliez pas, le 5 mai prochain, le CONGRÈS DIOCESAIN qui aura lieu au CEGEP de Rosemont à Montréal de 13h30 à 22h. Le coût de l'inscription est de 25.\$ par couple et de 7.50\$ par adolescent, incluant un repas chaud. Le thème du congrès "MA FAMILLE, JE LUIDONNE VIE."

Votre inscription doit être complétée avant le 15 avril. Tous les intéressés peuvent communiquer avec leur comité.

Nous aimerions souligner l'anniversaire de mariage de Messieurs et Mesdames Roch Charbonneau, le 11, Roland Légaré, le 25 et Jean Bédard, le 27.

Notre prochaine réunion aura lieu, le 8 avril prochain à notre local à 20h. Nous y célébrerons la fête de Pâques et l'anniversaire de la section "COEUR À COEUR" de notre mouvement.

Bienvenue à tous.

Lise et Yvon Ritchie

### Comité des Personnes Handicapées N.D.M.

## Un atelier actif et productif

Le Comité local des Personnes Handicapées de Notre-Dame de la Merci remercie les membres qui lui font confiance pour la bonne marche de l'atelier. Grâce au bénévolat et à la bonne humeur de toute ces personnes depuis le début, "ça tricote bon train" pour préparer l'exposition du mois d'août prochain.

Nous vous rappelons que c'est le 18 mai prochain à 20h qu'aura lieu la SOIRÉE "DANSE-DISCO" à la Salle Communautaire de Notre-Dame de la Merci. (permis de boisson).

Le Comité des Personnes Handicapées de NDM au nom des personnes qui fréquentent l'atelier remercie sincèrement Monsieur le Maire et les Conseillers pour leur bon geste envers notre comité en nous remettant du fil à crocheter des tapis. Soyez assurés, messieurs que nous en ferons bon usage, et que votre visite à l'atelier, nous fera un grand plaisir.

Vincent Drozak, Président

## DÉJA 5 ANS

Depuis DÉJA 5 ANS **pagé** (ST-DONAT) SPORT INC.

est au service des amateurs de  
MOTOCYCLETTES et de VÉHICULES "TOUT-TERRAIN"  
de la région de Saint-Donat  
Et... ça continue...

avec le MEILLEUR CHOIX de:

- \* Motocyclettes neuves et usagées
- \* 3 Roues et 4 Roues neufs et usagés
- \* Pièces & accessoires de toutes marques  
(Honda - Yamaha - Suzuki - Kawasaki - Can-Am)

## SPÉCIAUX d'AVRIL

YAMAHA  
TRI-MOTO 200: 1984 neuf  
1,495.00\$\*

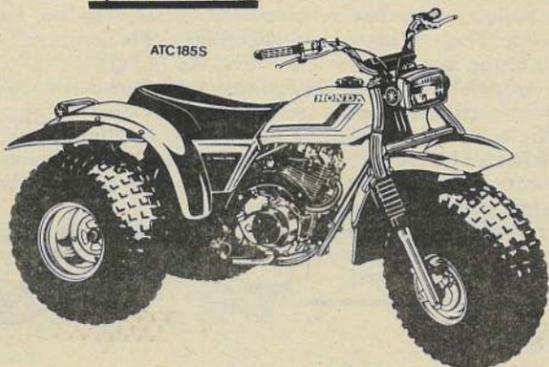
YAMAHA  
MOTO-4: 1985 neuf  
2,355.00\$\*

YAMAHA  
TRI-MOTO 225 DX: 1984 neuf  
2,200.00\$ \*

YAMAHA  
TRI-MOTO 225 DX: 1985 usagé  
1,575.00\$



TRI-MOTO200  
YTM200L  
\* P.A.L. en sus.



HONDA  
ATC 185 - 1982 usagé  
1,095.00\$

HONDA  
ATC 70 - 1983 usagé  
555.00\$

**pagé** (ST-DONAT) SPORT INC.

1108, Principale St-Donat

(819) 424-3433

Pour égayer votre maison  
ou votre commerce

VOYEZ

**JÉAN-GUY HOULE**

Auvents de tout modèle

Commercial \*\* résidentiel

Patio, gazébo, parasol, toile de bateau

**SERVICE À DOMICILE,**

**Rapide et courtois**

591, chemin St-Guillaume

Saint-Donat

Rés.: St-Hubert, Qué.

Tél.: 424-1864

Tél.: (514) 656-2539

ICI...ON FÊTE

LE DÉPART DE LA NEIGE...

# L'UNIK DISCO du

## BAR MONTAGNARD

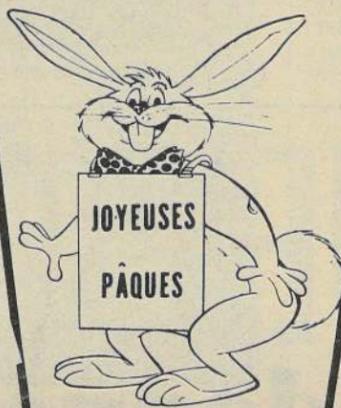
Vendredi, 5 avril

*Staff Show*

Vendredi,  
12 avril

*Super  
Beach Party  
sur le Sable...???*  
Prix au costumé

2e partie



Dimanche  
de Pâques,

7 avril  
*Soirée Rétro*

à prix  
"RÉTRO"

Vendredi,  
19 avril

*Soirée Astrale  
"Les Béliers"  
C'est à  
votre tour...!*

**JEUDI, 25 AVRIL  
L'UNIK DISCO**



avec la collaboration  
*Boutique V.S. et Michel Monette Enr.*  
présente un  
*défilé de MODE - PRINTEMPS/ÉTÉ*

Billet en vente  
au BAR et à la BOUTIQUE

À LA BRASSERIE  
"LE MONTAGNARD"  
VENEZ SUIVRE LES  
PARTIES DE HOCKEY  
SUR ÉCRAN GÉANT  
"1 bière en "fût" à chaque but  
du Club Canadien..."

Tous les  
dimanches soirs  
ne manquez pas la  
**RIGOLADE  
DU PRÉSIDENT**

MERCI.....MERCI.....MERCI.....

à la direction de la station de ski La Réserve  
à la Boutique de ski Tony Adams  
aux Moniteurs et patrouilleurs  
à Sandra Lavoie, Stéphanie Gouin  
à Benoît St-Amour et Jean Richard.



Tél: 424-2075

514, principale St-Donat



## Les Loisirs des Tout-Petits

Rien de mieux que la visite d'un centre de ski au mois de février. Les enfants des Loisirs des Tout-Petits se sont rendus au "Mont Garceau" en carriole et Christian nous a fait visiter la station de ski incluant la cuisine, la machinerie, la boutique, etc. Une délicieuse collation a été offerte aux enfants. Il ne faut pas oublier Julien qui a expliqué le rôle du patrouilleur sur les pistes. Un gros merci à la direction et à tout le personnel.

En mars, nous avons visité la "Bibliothèque Municipale". Rachel a expliqué aux tout-petits le fonctionnement d'un tel établissement et comment procéder pour emprunter des livres. Liette a fait rêver les enfants par deux histoires très intéressantes; l'une parlait d'une petite fusée et l'autre des rêves de Sara.

Nous avons également eu la visite de Doris Rousseau-Viau. Celle-ci a fait connaître avec l'aide de trois de ses élèves du grade préparatoire (Marie-Claude, Marie-France et Louis-Philippe) les techniques de base de cet art qu'est le ballet classique. Ensuite les enfants ont exprimé leurs sentiments dans une courte chorégraphie.

En mars, nous avons eu, aussi, la visite d'un Clown du "Petit Pain Chaud". Monsieur TOUT-TOUT, par ses mimiques, ses blagues, sa magie a su captiver l'attention des enfants.

Nous remercions la Boutique de ski "Tony Adams Sports" pour son don aux Loisirs des Tout-Petits.

Notre prochaine sortie est prévue pour les 16 et 18 avril. Nous irons nous sucrer le bec à la Cabane à sucre du Centre d'Accueil des 4 Vents. Les activités régulières reprendront le jeudi 11 avril. D'ici là passez de Joyeuses Pâques.

Christine P-Simard,

Co-responsable des Loisirs des Tout-Petits



Christian explique aux tout-petits qu'il faut porter attention à l'entretien de son équipement de ski.



La collation, quel moment agréable..!



Tous sont attentifs au travail du patrouilleur, Julien.



La Balade.

# AU QUÉBEC

## On s'est donné des forces



### 500 000 \$

#### Revitalisation du centre-ville de Saint-Donat

Grâce à une aide financière de 500 000 \$ accordée par le ministère des Affaires municipales, la municipalité de Saint-Donat prévoit effectuer entre autres des travaux de réfection de trottoirs et d'installation de nouveaux terrains de stationnement.

Ces travaux seront effectués dans la zone délimitée par la rue du Collège (au nord), la rue du Puits (à l'ouest), la rue Principale (au sud) et le Manoir des Laurentides (à l'est).

Cette aide financière s'inscrit dans l'optique du gouvernement du Québec d'aider les municipalités à revitaliser leur centre-ville et leurs secteurs centraux.

Grâce à cette contribution, la ville de Saint-Donat se donne des forces.

Québec



#### CLUB OPTIMISTE ST-DONAT Une présence active auprès de la jeunesse donatienne...

Nous avons eu l'agréable surprise de recevoir dix-neuf coupons-réponse de participants éligibles âgés de 6 à 12 ans pour le concours "Trouver un nom au Parc Optimiste". Le nom retenu est "PLEIN SOLEIL" suggéré par le jeune Joseph-Emmanuel Kenneth âgé de 12 ans. Il recevra lors d'un événement spécial la collection complète de TINTIN (24 volumes), "PLEIN SOLEIL", nom très approprié, si l'on songe aux frimousses "pleines de soleil" qui fréquentent le parc.

Les directeurs désirant souligner l'ANNÉE INTERNATIONALE DE LA JEUNESSE on décidé d'apporter un changement au calendrier des activités en annulant la Dégustation de Vin et Fromage pour la remplacer par un Souper à l'honneur de nos jeunes donatients qui se sont signalés dans différentes sphères d'activité scolaire, culturelle et sportive. Ce Souper de la JEUNESSE sera le Souper du Président Michel McNicoll qui pour l'événement revêtira son "bonnet de cuisinier" et préparera lui-même le repas.

Poursuivant son objectif d'aider la jeunesse, le Club faisait don de 250\$ au Comité de Musique; de 100\$, au Club de Hockey, catégorie Midget pour le tournoi-invitation organisé par Pierre Lamothe; 150\$, pour le Concours OPTI-MATH organisé par la Polyvalente des Monts, concours auquel participaient des jeunes donatients, élèves de la polyvalente; et 50\$ pour les élèves au Secondaire I et II de Saint-Donat.

Quant à notre TIRAGE ANNUEL, c'est le 15 juin à l'Auberge Saint-Donat qu'il se tiendra, Michel Riopel en est le responsable et le contrôle des billets revient à Jacqueline Bourdon-Clec'h cette année.

Nous désirons remercier sincèrement tous les commanditaires du Diner Champêtre (Hot dog) tenu dans le cadre de la Bourrasque au Village le 16 février dernier; Boulangerie St-Donat, Marché Nadon, les Loisirs de St-Donat, Coca-Cola, etc. etc. et tous ceux qui y ont travaillé. Grâce à vous tous ce diner revêt le caractère de tradition chez nous.

En terminant nous aimerions porter à votre attention que les mises en nomination aux postes de président et de secrétaire pour le terme 85/86 sont maintenant ouvertes. Actuellement au poste de président le nom de Monsieur Alain Clec'h, arpenteur, est retenu et celui de Madame Claudine Issa-Raymond, assureur-vie, au poste de secrétaire. En cas d'objections à ces deux nominations ou si vous jugez que d'autres personnes peuvent combler ces postes veuillez nous le laisser savoir.

JOYEUSES PAQUES à tous.

Michel McNicoll, président

#### Pierre Nadon et Associés Consultants inc.

Ingénieurs Conseils

519, rue Principale  
St-Donat, Québec  
J0T 2C0  
Tél.: (819) 424-2815  
Vendredi

1280, rue Bernard ouest  
suite 9, Outremont,  
Québec, H2V 1V9  
Tél.: (514) 274-2078  
Lundi au jeudi



## CHEZ LES LOUVETEAUX... LA VIE EST BELLE!

Dans la bonne marche d'un mouvement "scout" le camp d'hiver devient un moment très exaltant pour les jeunes loups, il leur permet de vivre ensemble des expériences nouvelles et formatrices dans un atmosphère de fête et de détente.

Partis, vendredi, 8 mars, après-souper, du village pour un chalet situé au Lac de la Montagne Noire et de retour dimanche après-midi, nos jeunes ont profité d'une belle fin-de-semaine tant côté température que plaisir, tout en profitant de certains moments fort instructifs. Et malgré un thème inquiétant "La Guerre des Tuques", film populaire dans le moment, c'est dans la joie et l'amitié que les louveteaux et la maîtrise ont vécu de belles journées.

Ce camp d'hiver fut possible grâce à la collaboration de plusieurs bienfaiteurs de Saint-Donat et de l'extérieur, de la maîtrise sans oublier M. Pique-à-tout.

Le comité des parents est très reconnaissant envers la maîtrise pour son travail bénévole auprès de leurs jeunes.

Cette merveilleuse fin de semaine se terminait dimanche le 10 mars, au local au sous-sol de l'église par la "Promesse", moment émouvant et important pour les louveteaux et leur famille.

Gaëtan Houle, Directeur des Relations Extérieures



Voyez l'air réjoui de nos jeunes louveteaux lors de leur "promesse", dimanche le 10 mars dernier; 1ère rangée: de gauche à droite: Pascal Houle, Jean-François Barbeau, Eric Francoeur, Jocelyn Mitron, Patric Léveillé, Stephen Levert, Georges Issa, Alexis Martin, Sébastien Gaudet et Carl Emond.

2e rangée: Joseph Emmanuel Kenneth, Dominic Léveillé, Steve Mailloux, Tommy Charbonneau, Réjean Lafrenière, Yanick Charrette, Patrick Daigneault.

3e rangée: La maîtrise composée de Bagheera (Denis), Balou (Serge), Akela (Jean-Marc) et des assistants José Bélisle, Patrick Hevey et Simon Brouillette.



Des louveteaux en forme durant le camp d'hiver entourent M. Pique-à-tout, sur la route près du camp.



Le Comité de Parents qui travaille et seconde la maîtrise se compose de;

1ère rangée: Mesdames Pierrette Émond, vice-présidente et Aline Daigneault, secrétaire.  
2e rangée: Directeur "effets spéciaux", Pierre Bédard, directeur des "relations extérieures", Gaëtan Houle; directeur du "matériel", Paul Emond; Gilles Hevey est trésorier et Gilles Léveillé, président.

Vous trouverez ci-joint

les nouvelles coordonnées de

la Société Alzheimer

des Laurentides Inc.

Grâce à la collaboration du conseil de la Ville de Ste-Agathe des Monts, nous avons un local situé au 50 rue St-Joseph 2e étage, où nous pourrions recevoir les gens, les lundi et jeudi de 1h à 4h. Vous pouvez nous rejoindre au numéro de téléphone suivant: (819) 326-7136.

Le conseil d'administration est formé des membres suivants:

Arthur Fleurant, vice-président  
Almas Gagné, secrétaire  
Réal Morin, trésorier  
Louise Guillemette, administrateur  
Denise Goulet, administrateur  
Léo Julien, administrateur  
Yolande D. Gaudet, administrateur

Nous vous remercions de votre attention.  
La Société Alzheimer des Laurentides Inc.  
C.P. 276 - Ste-Agathe-des-Monts, Qué. J8C 3A3  
Tél.: (819) 326-7136

## Association des Personnes Handicapées St-Donat

### TIRAGE D'UNE NAPPE au profit du mouvement...

Le tirage de notre nappe faite à la main (peinture sur tissu) va bon train et rapporte un vif succès.

En remerciement pour votre encouragement le conseil d'administration formé de Réal Miron, Denise Gergoire, Laurette Doyon, Danielle Chayer et Francine Charbonneau a convenu d'ajouter un prix supplémentaire.

Chacun des livrets de 3 billets pour 1\$ vous donne maintenant la chance de gagner deux (2) prix.

Le tirage aura lieu de 9 mai 1985.

Vous pouvez venir ces billets au sous-sol de l'église, les mercredi et jeudi après-midi, ainsi qu'auprès des membres de notre association.

N'oubliez pas que les cours donnés à l'atelier sont ouverts à tous.

Bonne Chance à tous.

Francine Grenier-Charbonneau

## UNE INVITATION

# personnelle

## DE VOTRE CAISSE POPULAIRE DESJARDINS

Vous avez besoin  
d'un prêt personnel ?

Nous vous invitons à venir en parler avec nous. À votre caisse populaire, vous bénéficierez de taux de crédit concurrentiels, de conseils judicieux, d'un service rapide et **personnalisé**

et bien  
d'autres avantages !

- une réponse souvent le même jour
- un **remboursement hebdomadaire** bi-mensuel ou mensuel
- un remboursement par virements automatiques
- un remboursement en tout temps sans pénalité
- une assurance-vie et invalidité facultatives
- une ouverture de crédit personnelle

TIREZ-EN PROFIT !



desjardins

Une ressource naturelle

# LE CLUB DE MOTONEIGE ST-DONAT INC.



profite de cette fin de saison pour remercier  
ses généreux commanditaires et pour vous présenter  
sa nouvelle FLEUR DES NEIGES



ATELIER DE SOUDURE JEAN LESPÉRANCE

**GARAGE RÉMI LAFLEUR**

NOTAIRE NORMAND CAMPBELL

*La Cuillère apot*

LACHAPELLE LTÉE

HÔTEL  
*Mansoir des  
Laurentides*

**pagé (St-Donat) SPORT INC.**

MOTEL LE FLEURON

**ENTREPRISES ÉLECTRIQUES ST-DONAT**



ROMÉO LACOSTE BONI-SOIR

**ST-DONAT MOTO SPORT INC.**

ESCOMPTE BEDARD & BÉLAND INC.

SALON IVAN BRISSON

IMMEUBLES R. LAVOIE



CENTRE VIDÉO DES LAURENTIDES (ST-DONAT) INC.

RESTAURANT RENDEZ-VOUS

DÉPANNEUR L'OASIS



*Lucie Maisonneuve - Fleur des Neiges*



AMEUBLEMENT BARBEAU & GARCEAU INC.

RESTAURANT L'ESCALE

AUBERGE ST-DONAT

**AUBERGE le 125 NORD,**

PLOMBERIE ANDRÉ LORD

**HÔTEL LE MONTAGNARD**

R.C. VIDÉO ENR.

**HÔTEL DU LAC CROCHE**

PHARMACIE PERREault

TÉLÉCÂBLE ST-DONAT

**JOURNAL ALTITUDE 1350**

**DÉPANNEUR MARTHE RAYMOND ENR.**

**MÉCANIQUE L.P.G.**



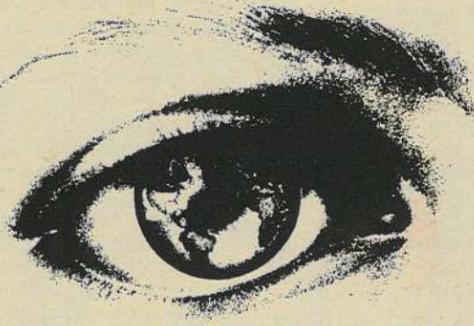
CHARENTE & FRÈRES

**POUR S'OUVRIR  
SUR LE MONDE**

une SEMAINE CULTURELLE

**6 AU 12 MAI**
*pour les  
jeunes adultes*

"POUR S'OUVRIR SUR LE MONDE", voilà le thème cette année de la semaine de la BIBLIOTHÈQUE qui se tiendra du 6 au 12 mai. Pour souligner l'année internationale de la jeunesse, le comité de la BIBLIOTHÈQUE a pensé sa programmation en fonction des jeunes adultes c.a.d. les 15-30 ans... mais l'invitation est lancée à tous bien sûr...


**VENDREDI 10**
**MA COURSE AUTOUR  
DU MONDE**

MARIO BONENFANT ça vous dit quelque chose?...c'est lui qui représenta le Québec dans la populaire série télévisée "LA COURSE AUTOUR DU MONDE". Mario présentera un fabuleux reportage sur la course qu'il a faite lors de cette année là. Plusieurs diapositives et un montage vidéo accompagnent son animation...

AU BAR BEAUSÉJOUR À 20h00 (admission: \$2.00)

**SAMEDI 11**
**HEURE DU CONTE**

À 10h00 à la BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE  
animation pour les enfants de 4 à 10 ans. Une histoire est racontée... suivi de petits ateliers...

**ACTIVITÉS PERMANENTES**

... plus de détails dans la prochaine parution du mois de mai...

Benoît Masson,  
pour le comité de la BIBLIOTHÈQUE

**Garderie La chenille inc.  
St-Donat**
**TOUJOURS ACTIVE**

Le projet La Garderie La Chenille Inc., est toujours bien vivant. On travaille et on travaille. Nous attendons toujours des nouvelles de la subvention gouvernementale de l'Office des Services de Garde à l'Enfance, qui d'ici la mi-avril '85 devraient nous être communiquées.

Je vous donne un bref aperçu de la répartition budgétaire du programme de subvention dont nous pourrions bénéficier si le projet est accepté. Cette subvention s'adresse à une garderie dont la corporation est sans but lucratif.

**SUBVENTION D'IMPLANTATION ET D'AUGMENTATION DE CAPACITÉ:** 1,000\$ maximum/place au permis (30 places dans notre cas) subdivisés en trois catégories: 250\$ démarrage, 205\$ équipement, 500\$ aménagement.

\* **SUBVENTION D'ENCADREMENT DU POJET:** 5,000\$ minimum, pour couvrir les frais d'un chargé de projet pour l'implantation d'un nouveau service.

\* **SUBVENTION DE LOGEMENT:** Logement (incluant le chauffage); 50% des frais admissibles, 8,000\$ maximum/année.

\* **SUBVENTION DE SOUTIEN:** Une fois la garderie ouverte et en opération, elle peut être éligible à certaines conditions, à des subventions de soutien pour la relocalisation, le réaménagement, le dépan-

nage ou l'acquisition de l'immeuble de la garderie.

Les parents peuvent aussi être éligibles à une aide financière de 9\$/jour/enfant maximum, selon leur revenu annuel. Si le projet est accepté nous vous donnerons de plus amples informations sur ce programme.

D'étapes en étapes, nous sommes rendues au choix définitif d'une maison répondant à nos besoins. Mais tant que nous ne saurons pas si la subvention nous est accordée nous ne pouvons aller plus loin dans nos démarches. Nous attendons avec confiance.

Nous vous remercions énormément pour votre participation à la vente de nos calendriers. Elle nous a rapporté le montant de nos dépenses et beaucoup d'encouragement et de publicité. Leur prix est maintenant de 2\$, si vous ne nous avez pas encore encouragés, il est encore temps.

Nous vous donnerons donc, d'ici peu, des nouvelles, que l'on espère positives, quant à la poursuite du projet. Nous sommes toujours actives et si vous avez le goût de l'être avec nous, n'hésitez pas à nous en faire part. Et espérez avec nous.

Viviane Riopel,  
pour le comité organisateur de la  
Garderie La Chenille Inc.,  
Tél.: 424-1594 ou 424-5148

**MARDI 7**
**SOIRÉE D'IMPROVISATION  
FESTIVAL de CINÉMA D'ANIMATION**

à 20h00 AU BAR BEAUSÉJOUR  
un petit festival de films d'animation sera présenté et une joute de théâtre d'improvisation avec des joueurs locaux complètera cette soirée...

**MERCREDI 8**
**REPORTAGE  
MON VOYAGE AUX INDES**

à 20h00 à la BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Emanuelle Hébert présentera son reportage audio-visuel qu'elle a réalisé dans le cadre d'un programme de Jeunesse-Canada-Monde. Elle relatera les péripéties de son voyage aux INDES et dans l'OUEST CANADIEN...

**JEUDI 9**
**ATELIER D'ASTRONOMIE**

à 20h00 à la BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

...l'observation d'étoiles et de certains phénomènes astronomiques vous intéresse? alors si vous voulez en connaître plus long sur le sujet venez explorer l'utilisation d'un télescope...

**ATTENTION... ATTENTION...**
**Le 3 mai,**
**Ouverture d'une: "Pâtisserie"  
"Boulangerie"**
**Située au 503 Principale, St-Donat  
(au-dessus du Salon Yvan Brisson)**

**Le Petit  
Caprice** EUR

**Spécialités:** - Pâtisserie française  
- Pain de fantaisie  
- Gâteaux variés, etc...

Au plaisir de vous servir,

Danielle Issa et Sylvain Sigouin  
Tél.: 424-3590

**Valeur 15% de rabais, sur présentation**

par client

## Un spectacle enlevé au niveau de la chorégraphie et de la musique **SORTIE DE SECOURS**

- Au collège Sacré-Coeur  
Jeudi le 25 avril 1985  
- 19:30h

- Admissions: 3\$/étudiants  
4\$/adultes



Le Théâtre Petit à Petit vous présente un nouveau spectacle pour les adolescents mais qui concerne aussi les adultes: "SORTIE DE SECOURS".

Est-ce par besoin de se prouver à soi et aux autres sa capacité d'autonomie et d'indépendance?

Est-ce un besoin d'évasion légitime et peut-être même nécessaire à l'évolution et à la connaissance de soi?

Est-ce tout simplement un geste de révolte, un appel de détresse, un besoin d'amour, une envie de liberté?

Ce spectacle ne prétend pas répondre à la

question: pourquoi les adolescents fuient-ils?

Il tente tout simplement de cerner les causes et démontrer les conséquences positives ou désastreuses que peut entraîner une fuite.

Un spectacle où la musique et la gestuelle occupent une place importante, un spectacle

au décor qui se transforme, avec cinq comédiens en scène:

Louise Bombardier, Annie Gascon, Benoît Lagrandeur, Lucie Routhier et Denis Roy.

La direction technique est assumée par Laurent Bussières.

Un texte de Louise Bombardier, Marie-France Bruyère, François Camirand, Normand Canac-Marquis, René Richard Cyr, Jasmine Dubé, Louis-Dominique Lavigne, David Lonergan et Claude Poissant.

Une mise en scène de Claude Poissant et René Richard Cyr.

Une scénographie de Michel Demers.

Des musiques de Gerry Leduc.

Une chorégraphie de Dulcy Langfelder.

Après "Où est-ce qu'elle est ma gang?", "Sortie de Secours", à voir...

## La gestion du programme "Option Formation Jeunesse" est confiée à la Commission de Formation Professionnelle

Dans notre région, c'est la Commission de formation professionnelle (C.F.P.) Laurentides-Lanaudière qui s'est vu confier le mandat de coordonner, élaborer et administrer les stages du programme "OPTION FORMATION JEUNESSE". On sait que ce programme, une initiative du gouvernement fédéral, permettra à un certain nombre de jeunes âgés de 17 à 21 ans et ayant quitté l'école depuis au moins neuf mois, de profiter d'une formation de base et d'une initiative pratique au marché du travail.

C'est dans le cadre d'une harmonisation avec le gouvernement du Québec, plus précisément le ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, que les responsabilités inhérentes à la gestion du programme ont été remises à la C.F.P. Il faut mentionner qu'il s'agit d'un programme expérimental, et seules trois régions du Québec, dont Laurentides/Lanaudière, seront en mesure de l'offrir.

Le rôle de la C.F.P. consiste à trouver les organismes d'accueil, planifier et organiser la composante "enseignement", et suivre le déroulement des stages. De leur côté, ce sont les centres d'emploi du Canada qui ont la responsabilité de recruter les jeunes participants. La Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada verse aussi un soutien de revenu aux stagiaires d'option formation jeunesse.

Les entreprises de la région qui voudraient des informations supplémentaires ou qui seraient intéressées à accueillir des stagiaires, sont invitées à communiquer avec monsieur Daniel Boutin, de la C.F.P., au numéro de téléphone suivant: (514) 756-1081. Les jeunes qui souhaiteraient s'inscrire comme stagiaires doivent se rapporter au centre d'emploi du Canada le plus près de leur domicile.

Selon Monsieur Florian Lafortune, directeur général de la C.F.P., l'ajout de programme à ceux déjà en vigueur à la C.F.P., vient confirmer le leadership de la Commission de formation professionnelle dans le domaine de la formation professionnelle de la main-d'oeuvre.

RENSEIGNEMENTS: Daniel Boutin  
Conseiller en main-d'oeuvre  
(514) 756-1081

## L'hiver s'en va, le printemps...

"Les bourgeons, les petits oiseaux, la pelouse, la bouette... et le grand ménage! Les châssis doubles à enlever, le terrain à rateler, qu'est-ce que je vais faire cette année? L'année passée, Albert était capable d'enlever les châssis et moi, je lavais mes belles grandes fenêtres. Mais cette année..."

Si vous êtes comme Albert, c'est-à-dire que vous avez de la difficulté à réaliser certaines tâches à la maison, n'hésitez pas à composer le 834-3945. "Service à la Communauté du Rousseau Inc." est un organisme à but non lucratif pour venir en aide aux personnes âgées et/ou handicapées demeurant à domicile et qui sont en perte d'autonomie. Le territoire desservi par cette Corporation est le suivant: Notre-Dame-de-la-Merci, St-Donat, Entrelacs.

Pour de plus amples informations, vous n'avez qu'à communiquer avec notre répartiteur de services au 424-7663.

# ESCOMPTE BEDARD et BELAND inc

vous présente son

défilé de mode  
printemps-été 1985

Dans un arc-en-ciel de couleurs

le samedi 20 avril à 21h00  
à la discothèque  
de la Cuillère à Pot

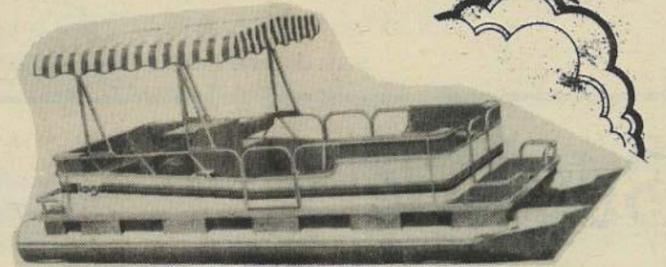
adm.: \$3.00

nombreux prix de présence

coiffure: Salon Jeanne  
maquillage: Pharmacie Jean Coutu

Le  
TEMPS EST DÉJÀ VENU DE PENSER  
aux PLAISIRS DE L'ÉTÉ

Quoi de plus agréable  
qu'une balade en PONTONS..!



Les PONTONS - CHALOUPE

The Nautical Products  
Les Produits nautiques  
**lavy** INC.

seront en montre dès le mois  
d'AVRIL

CHALOUPE ALUMINIUM 12 pi.:  
seulement 770.00\$

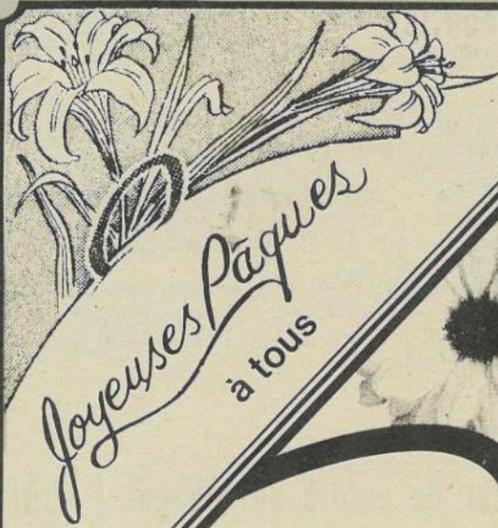
**pagé**

(ST-DONAT) SPORT INC.

1108 Principale

424-3433

- Chaloupes
- Hors-bord Mercury
- Voiliers
- Planches à voile



Une explosion de prix spéciaux



LA **SUPER**

**BOUM**

Il nous fait plaisir de vous annoncer que M. **STEVENS HAYES** est maintenant **GÉRANT-GÉNÉRAL** de Lachapelle Ltée

**SUPER BOOM!  
SUPER CHOIX!  
SUPER ÉCONOMIE!**

Pour vous accommoder à partir du **4 avril '85**  
**OUVERTURE TOUS LES JEUDIS** jusqu'à 21 heures

**ATTENTION \*\* ATTENTION**

Utilisez notre **TERRAIN DE STATIONNEMENT "RONA"** situé à 320 avenue du Lac (voir enseigne-RONA) pour votre magasinage au **Marché d'aliments MÉTRO**

La gagnante du "ROBOT CULINAIRE" tiré en décembre '84  
**Madame Marie-Paule Forget** de Saint-Donat

**On connaît not'monde**

Valable jusqu'au **30 juin 1985**

chez **LACHAPELLE LTÉE**



La gagnante du **TIRAGE à TRAVERS LA PROVINCE DE QUÉBEC** "Voyage pour 2 personnes en JAMAÏQUE" Gracieuseté RONA - mois d'octobre '84  
**Madame Willie Charbonneau** Avenue du Lac, Saint-Donat

**AUBAINES DU PRINTEMPS**

**SUPER-VENTE DE PEINTURE CIL**



**PRODUITS 4 LITRES**

Super latex mat	\$19,99	Super alkyde fini perlé	\$20,99
Super latex fini perlé (blanc et base blanche)	\$26,99	Super alkyde semi-brillant	\$26,99
Super latex semi-brillant	\$19,99	Super alkyde blanc, semi-brillant, brillant	\$27,99
Super latex couche de scellement	\$19,99	Super alkyde, couche de fond	\$20,99



**442 PRINCIPALE**

**ST-DONAT**

**320 AVENUE DU LAC**  
**TÉL.: 424-2593**



## Lettre aux prêtres pour le Jeudi Saint

### Accepter d'aller au creux du mystère

(C.H.) «Il nous faut accepter d'aller au creux du mystère qui fait que nous soyons devenus participants du Christ dans son sacerdoce».

Telle est l'idée qui chemine tout au long de la Lettre de 3 pages qu'écrivait récemment l'évêque du diocèse de Mont-Laurier à ses confrères prêtres pour le Jeudi Saint, fête de l'Eucharistie et fête de l'institution du Sacrement de l'Ordre.

Purifier sa foi, éliminer le superflu et l'encombrant, remettre en lumière des aspects de sa foi qui ont pu s'estomper, refaire le plein de ses motivations sacerdotales, raviver les raisons profondes de demeurer pasteur dévoué et homme d'espérance, assumer des engagements nouveaux pour faire face à des besoins nouveaux: tel est, on peut dire, l'essentiel de l'invitation que faisait Mgr Jean Gratton à ses prêtres dans cette Lettre.

Car, de préciser l'évêque, le curé de paroisse aurait de quoi se décourager au cours de ses activités pastorales qui, souvent, ne produisent pas les résultats escomptés.

Mgr Gratton parle de ce «mur d'indifférence» qui peut stopper l'ardeur du plus affermi. «Nos temps sont durs, dit-il. Nous avons investi beaucoup d'énergie afin de vivre des liturgies significatives, susciter des services, soutenir des ministères nouveaux... mais il ne nous arrive pas souvent d'observer des résultats tangibles...»

Ce qu'il faut toujours garder en tête, de l'avis de Mgr Gratton, c'est que «le salut de nos gens dépend premièrement de l'Esprit Saint» qui ne cesse de guider l'Eglise.

Si la Lettre s'était adressée aussi aux fidèles, l'évêque aurait, on peut le supposer, référé à cet extrait du document du Concile sur «le ministère et la vie des prêtres»: «De leur côté, les chrétiens doivent être conscients de leurs devoirs envers leurs prêtres, entourer d'un amour filial ceux qui sont leurs pasteurs et leurs pères, partager leurs soucis, les aider autant que possible par leur prière et leur action: ainsi les prêtres seront mieux en mesure de surmonter les difficultés et d'accomplir leur tâche avec fruit.»



Être prêtre en 1985 et répondre aux besoins actuels par un service pastoral adéquat exige une bonne dose de foi, de l'avis de Mgr Gratton.

### Développement et Paix

#### Une présence dans plus de 60 pays du Tiers-Monde

(C.H.) Grâce aux dons des gens du Québec et du Canada tout entier, l'organisation canadienne pour le Développement et la Paix est présente dans plus de 60 pays du Tiers Monde.

C'est ce que nous apprenait un tout récent communiqué de l'organisme.

Un simple coup d'oeil dans le journal Solidarités, numéro spécial pour le Carême de partage (campagne de financement de Développement et Paix), nous apprend que de septembre 1983 à août 1984, l'organisme a appuyé 575 projets dans 70 pays à travers le monde: 39 pays d'Afrique et du Moyen-Orient; 10 pays d'Amérique Centrale, des Antilles et des Caraïbes; 10 pays d'Amérique Latine; et 11 pays d'Asie.

## Les Filles d'Isabelle et la Mission Diocésaine du Brésil

(C.H.) Bon an mal an depuis 1969 les Filles d'Isabelle du diocèse de Mont-Laurier fournissent de leurs derniers pour les besoins pressants de la mission diocésaine du Brésil.

C'est ainsi qu'en 1984, elles ont donné 4 813,60\$. Ce qui porte à 33 400\$ le montant qu'elles ont consacré à cette seule cause. Voilà ce que dévoilait Mgr Jean Gratton aux membres du Conseil presbytéral à leur réunion du 19 février dernier à l'évêché.

Ce qu'on ne peut calculer ici, c'est le nombre de gestes concrets d'engagement qu'un tel montant suppose.

Ce qu'on peut faire cependant, c'est de leur dire un gros merci, de dire l'évêque du diocèse de Mont-Laurier.

### Développement et Paix

#### Chaque dollar du public doublé par l'ACDI

(C.H.) Chaque fois qu'un citoyen donne un dollar à l'organisation de Développement et Paix, le gouvernement du Canada donne aussi un dollar par le truchement de l'ACDI (Agence canadienne pour le développement international).

Voilà qui peut nous encourager à faire un effort supplémentaire pour la campagne Carême de partage 1985.

## L'INFORMATIQUE À L'ÉVÊCHÉ

(C.H.) En décembre dernier, l'ordinateur faisait son entrée à l'évêché de Mont-Laurier, et en février c'était au tour de l'imprimante.

Tel est le résultat pour l'évêché de Mont-Laurier d'une décision du Comité des procureurs de l'Assemblée des Évêques du Québec, il y a plus d'un an, de mettre sur pied un groupe d'étude d'implantation de l'informatique dans les diocèses et dans les paroisses du Québec.

Ce comité poursuivait trois objectifs: faire une première analyse des besoins, choisir ou faire préparer des logiciels, puis suggérer des choix d'appareils.

En septembre dernier, le Vicaire général Mgr Jean Levert, Alain Morin du Service de la recherche, et Lucie Turgeon-Beauregard du Service de la comptabilité, se rendaient à St-Hyacinthe pour une session de cours destinés à les familiariser avec les nouveaux systèmes.

Fichiers de classification de noms, adressage, comptabilité, traitements de textes: telles sont les fonctions et services qu'on vise à obtenir de l'informatique.

Peu à peu maintenant, au fil des mois (ou des années!) qui viennent, les paroisses du diocèse se verront offrir, même s'il s'agit d'unités plus restreintes, un système d'informatique qui sera compatible avec celui de l'évêché et plus ou moins modelé sur lui.



## GARAGE YVON RITCHIE enr.

ESTIMATION GRATUITE

- FREIN
- AMORTISSEUR
- SILENCIEUX

GARANTIE à VIE

(tant que l'acheteur est propriétaire)

SPÉCIAL AMORTISSEUR 29.95\$

Installation GRATUITE

- BALANCEUR DE ROUE ÉLECTRONIQUE
- SERVICE DE REMORQUAGE
- MÉCANIQUE GÉNÉRALE

aussi:

PNEU À PRIX TRÈS COMPÉTITIF



24 hrs



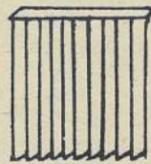
751, Principale, St-Donat

Tél.: 424-1434

AVEC LE PRINTEMPS...

c'est le TEMPS DU RENOUVEAU

Les couvre planchers LAFOREST enr.



Store à lamelles verticales

NOUVEAU... NOUVEAU

Store vénitien

Horizontal ou vertical

30% de rabais

AVRIL ET MAI

100%

VERTICAN

**SPECIAL**

AVRIL ET MAI

TAPIS "EXPRESSION"  
"SAXONY" 35 oz

Choix de 15 couleurs 5 ans de garanti

Rég.: 18.95\$ v.c.

**SPÉCIAL**  
15.95\$  
v.c.

Tapisserie "BERKELEY"

Papier peint vinyle  
Pré-encollé, lavable, enlevable à sec

CHOIX FORMIDABLE

LE PLUS GRAND  
CHOIX  
DE TAPIS ET DE  
PRÉLART  
EN VILLE

**SPECIAL**

**PRÉLART**

CUSTOM FLOOR  
DOMCO

18 modèles en magasin  
approuvé par la Société Centrale d'Hypothèque

aussi grand choix dans

les marques **ARMSTRONG, FARKETT, PEGULON,  
MANNINGTON, etc.**

Rég.: 8.95\$

**SPÉCIAL**  
7.95\$

Aussi disponible  
TAPIS  
en "COUPON"

ESTIMATION GRATUITE \* RÉSIDENTIEL et COMMERCIAL

VENTE et INSTALLATION  
de TAPIS, TUILES, PRÉLARTS  
PLANCHERS de BOIS FRANC

Spécialistes en Installation de tout Plancher en Bois  
\* PLANCHES et MARQUETTERIE  
Chêne - Merisier - Érable, etc.  
\* FINI de PLANCHERS:  
Gymkote - M-C-55 - Prolux  
Sablage et Finition \* Ouvrage Garanti

115, Route 329,  
SAINT-DONAT

Tél.: 424-2929

## "LES PISCICULTEURS N'ONT PAS TOUJOURS LA VIE "ROSE"!"

Monsieur:

Par cette lettre je ne veux pas vous présenter un roman policier, je ne veux pas, non plus, vous offrir une "science-fiction". Je ne veux pas, encore moins, soulever une polémique.

Je veux vous présenter un fait divers survenu durant une journée ordinaire de l'été 84.

Tous les jours, dans notre Belle Province, à tort ou à raison l'on peut se sentir incompris, un peu lésé même, et sans défense devant l'interprétation de tous ces innombrables mots qui composent les lois régissant tous les domaines de notre vie. En sensibilisant "qui de droit", cela pourra, je l'espère, améliorer les joies du travail et la vie journalière des pisciculteurs québécois.

### LES FAITS:

Le 8 juin 1984, un agent de la Faune du Québec, M. Gaétan Landry, téléphone au "LAC AMIS D'"O" de chez un ami (?) du lac Baribeau, c'est son dire!, sous un nom d'emprunt, soit celui de Jean-Maurice Daigle, pour que l'on lui prépare douze (12) truites mouchetées de 10 à 11 pouces.

L'employé de la pisciculture prépare les truites et une heure après l'appel téléphonique, l'agent se présente pour prendre possession de sa commande. Sur présentation de la facture, l'agent, s'identifiant, saisit sous "l'inculpation de vendre de la truite à l'état mort" les douze truites et s'en va.

La veille, soit le 7 juin au soir, ce même agent, sous un faux nom, s'était présenté chez A. & P. Therrien, marchand de fruits et de légumes de Saint-Donat, lui commandant pour le samedi midi, huit (8) truites mouchetées. Le même soir, l'agent rappelait et demandait d'ajouter douze autres (12) truites mouchetées à sa commande initiale.

Le samedi, l'agent se rend chez le marchand prendre possession de sa commande de vingt (20) truites. Là aussi sur présentation de la facture, s'identifiant, il saisit le tout sous l'inculpation "avoir vendu la truite à l'état mort".

### LES CONSÉQUENCES:

Cette enquête de routine, à ce que l'on nous dit, a donc pour résultat...

- 1) l'employée du marchand A. & P. Therrien reçoit une amende de 75\$ plus les frais.
- 2) le marchand A. & P. Therrien doit aussi payer une amende de 75\$ plus les frais.
- 3) l'employé de la pisciculture doit payer une amende de 75\$ plus les frais.
- 4) la pisciculture doit aussi payer une amende de 75\$ plus les frais.
- 5) un seul des deux propriétaires de la pisciculture doit aussi payer une amende 75\$ plus les frais.
- 6) Ces cinq (5) chefs d'accusation portent sur l'article 1, R.R.O. - 1981, c. C.61 r.38 "avoir vendu à l'état mort de la truite mouchetée.
- 7) l'employé de la pisciculture est condamné, en plus, à une amende de 100\$ pour avoir "pêché autrement qu'à la ligne ou en plongée" de la truite mouchetée.
- 8) la pisciculture Lafleur & Paquette est aussi condamnée à une amende de 100\$ sous le même chef d'accusation.

Le rapport de l'agent de la Faune a conduit le procureur du Ministère de la Justice à imposer ces sept amendes totalisant 575\$.

Il faut se rappeler que la confiscation des trente-deux truites représente une valeur marchande de 100\$.

M. Gaétan Landry, l'agent, était accompagné de M. Fernand Lavoie, tous deux attachés au bureau régional de Ste-Agathe-des-Monts.

Nous avons payé ces amendes parce que nous ne pouvions nous payer un avocat pour nous défendre et le Syndicat des Pisciculteurs n'a pas suffisamment de fonds pour défendre ses membres dans de telles causes.

### RÈGLEMENTATION DÉSUÛTE:

Nous sommes tous d'accord, nous les pisciculteurs, que même si le 22 décembre 1983, le Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation obtenait les pouvoirs de fixer les modalités pour la vente du poisson d'élevage par l'adoption du projet de loi 49, qu'il n'est pas encore permis de vendre de la truite mouchetée dans les restaurants et dans les autres commerces. La truite arc-en-ciel est permise, même si l'agent de la Faune, M. Landry, affirme le contraire (Voir l'Article 4, section 1. - Règlement sur la vente de certains poissons).

L'on peut certes dire que M. Landry est un défenseur très zélé du département de la Faune, frôlant un peu l'abus de pouvoir.

À la défense du marchand, A. & P. Therrien, il est bon de préciser, qu'il n'a jamais mis en étalage de la truite mouchetée. Il le fait pour la truite arc-en-ciel. Dans notre optique, une commande de truites mouchetées empaquétées n'est qu'un dépôt pour notre pisciculture.

L'employée du marchand n'a fait que remettre le paquet; si le patron n'avait pas été absent, lui seul aurait été accusé. Pour avoir bien remplacé son patron, une employée est pénalisée.

Quant à l'employé de la pisciculture, il reçoit une amende, il agit pourtant au nom de ses employeurs. En plus, la pisciculture est aussi mise à l'amende. Et plus que cela, même, si les deux propriétaires sont absents, le 8 juin à ce moment, un seul des deux propriétaires, soit Guy Paquette, doit aussi payer une amende. Pourquoi? Pourquoi pas l'autre propriétaire et pourquoi pas tous les employés de A. & P. Therrien?

Si un marchand travaille seul dans son établissement ou si un pisciculteur exploite seul son entreprise ne recevra-t-il pas qu'une seule amende?

De plus, pourquoi gaspiller trente-deux truites, si durement "élevées" pour une enquête quand deux ou trois auraient suffi?

Quant au règlement "d'avoir pêché autrement qu'à la ligne ou en plongée", il serait peut-être temps de mettre les points sur les "i" et de comprendre l'esprit de la loi pour les lacs à pêche et non les piscicultures.

### Savez-vous que:

- 1) les pisciculteurs détiennent un permis commercial de

"producteur animal".

2) les oeufs pour l'élevage proviennent de nos "femelles" domestiquées et non des truites indigènes.

3) nous possédons les équipements requis: classeur coûtant jusqu'à 625\$ pour nous permettre de séparer les truites selon leur grosseur, aérateurs pour l'oxygénation, filet, puises, seines, etc. etc.

4) notre pisciculture est composée de bassins creusés et de viviers en ciment où il serait très peu recommandable de prendre des truites "en plongée".

5) nous sommes éligibles aux octrois du Ministère de l'Agriculture pour rendre le commerce viable et par ricochet créer des emplois.

6) savez-vous que notre facture annuelle d'électricité démontre une dépense d'environ huit mille dollars?

Si nous nous fions à la lettre de la loi et non à son esprit, dans le fonctionnement de notre commerce, il ne nous serait pas possible de prendre des truites mouchetées que nous élevons dans nos bassins et viviers pour autrui. Lorsque le Cardinal Léger accompagnant des gens de la région à l'automne dernier est venu pêcher, s'il n'avait pas voulu pêcher lui-même ses truites, je n'aurais pas pu lui choisir trois belles grosses truites à la paise? ou encore lorsque le Service des Loisirs de l'Hôpital des Vétérans de Ste-Anne-de-Bellevue se rend au Lac Amis d'"O", il ne nous serait pas permis de pêcher pour ceux qui en sont incapables physiquement? Notre exploitation ouverte à l'année, même en hiver, est une attraction touristique importante pour notre municipalité.

Je crois que ce sont des entraves à la bonne marche d'un commerce et surtout qu'avec la valeur des investissements, la Pisciculture Lafleur & Paquette comme les autres piscicultures, a besoin que soit éclaircie le plus tôt possible la vente de la truite mouchetée et arc-en-ciel pour fin de consommation dans les étangs de pêche.

Que de pisciculteur à particulier, nous puissions vendre notre produit pour fin de consommation comme un commerce ordinaire, selon la qualité et la quantité.

### ELOIGNEMENT:

De plus, il faut considérer qu'il n'y a aucun étang de pêche en plein centre d'une ville et que tous les bons étangs de pêche sont situés loin des centres municipaux. Il n'est donc pas toujours facile aux clients éventuels de s'y rendre. Il est donc plus facile pour nous de pêcher pour eux et de leur livrer de la truite fraîche tout en "descendant" au village pour nos propres affaires.

### CONCLUSION:

Nous croyons que lorsque la mise en marché de la truite mouchetée sera permise tous ces problèmes seront réglés d'un seul coup.

### À QUAND CE GRAND JOUR?

J'espère que ce témoignage rendra service aux confrères pisciculteurs qui travaillent durement pour rendre rentable cette exploitation; telle a été ma seule intention.

Guy Paquette, Président  
Pisciculture Lafleur & Paquette Ltée  
Saint-Donat-Montcalm

P.S.-

- 1) Drôle de fait à souligner:
  - a) les frais des causes 2 et 5 ont été de 5.\$
  - b) ceux des causes 1 et 3 sont de 33.43\$
  - c) ceux de la cause 4 de 13.43\$

2) Dans un article publié le 1er février 1978, par Geoff Hoile, sur la "CreekBand Trout Farms Ltd" d'Elmira Signet, Ontario, on y lit "They ship freshly killed trout on ice to major hotels and restaurants in MONTREAL, Toronto, Ottawa and Kitchener, and have declined requests from as far field as New Brunswick and Buffalo, N.Y. in order to guarantee the more local shipments".

3) Une association de pêche et de chasse du Québec, à son souper annuel, doit servir comme met principal de la "truite mouchetée achetée de l'Ontario".

4) La "nouvelle" n'est peut-être pas encore arrivée au Québec, mais il est important de le mentionner que, le Ministère des Ressources Naturelles de l'Ontario qui émet les permis pour les lacs privés, les étangs de pêche et les piscicultures privées définit les règlements de ses "HATCHERIES" (piscicultures) ainsi:

### HATCHERIES

A landowner with suitable facilities may be licensed to propagate and sell brook trout, (speckled), rainbow trout, smallmouth bass and largemouth bass for the purpose of stocking. He may also be licensed to propagate and sell brook trout and rainbow trout for human consumption. A licence may be limited to one or more of these species.

It costs \$25.00 a year.

A list of private hatcheries in Ontario is available at any Department Office. Dip-nets and seine-nets may be used where fish are propagated for sale.

\*\*\*\*\*

Sommes-nous plus "bêtes" que les anglais? Voilà une preuve flagrante de notre inertie à prendre des décisions capitales. On passe notre temps à dire que l'Ontario est plus commerciale que le Québec sans agir. Allons-nous attendre que l'Ontario ou le Nouveau-Brunswick envahissent le Québec de sa truite mouchetée comme l'on a attendu d'être envahi par les importations de truites arc-en-ciel du Japon, du Danemark ou des États-Unis avant d'accorder des permis de production de truite arc-en-ciel au Québec?

Y aura-t-il enfin un "champion" politique ou autre pour nous défendre?

Référence Guy Paquette  
Pisciculture Lafleur & Paquette Ltée,  
"Lac Amis D'"O"  
Saint-Donat (Montcalm), Québec  
JOT 2C0  
Tél.: (819) 424-5055

Et ce n'est pas un poisson d'avril!



## Camp Mère M.L. Clarac St-Donat

\*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\*

**OFFRE**  
**des vacances exceptionnelles**  
**aux jeunes**  
**Tout est prêt pour recevoir**  
**vos enfants...**

*Hâtez-vous de retenir la place*  
*de votre enfant...*

*Il est possible de recevoir*  
*encore quelques inscriptions.*

**Canotage,** **Excursion,**  
**Natation,** **Tir à l'arc**  
**Camping,**  
**Athlétisme,**  
**Équitation,**

**"Nous accueillons**  
**les garçons de 4 à 10 ans**  
**les filles de 4 à 16 ans"**

**Renseignements:**

**Montréal (514) 322-1161**

## Unitours PARIS

VOL A.B.C.

via **QUÉBÉCAIR**

# 499\$

03 mai - 26 juin	499\$
27 juin - 20 juillet	599\$
21 juillet - 24 août	549\$
25 août - 27 octobre	499\$

Enfant de 2 à 12 ans 499\$ toute la saison.  
Bébé de moins de 2 ans gratuit  
Séjour de 1 à 4 semaines  
Séjour de 5 à 8 semaines supplément de 50\$  
Tarif sujet à approbation gouvernementale, régi par les règlements A.B.C. de la Commission Canadienne de Transport. Le transport est assuré par Québecair.  
Dépôt 150\$ plus de 42 jours avant le départ  
 Paiement final 42 jours avant le départ  
Frais d'annulation - plus de 42 jours avant le départ: 150\$  
- 42 jours et moins avant le départ: montant total  
Changement de date - plus de 21 jours avant le départ: 50\$  
- 21 jours et moins avant le départ: impossible



**METRO NORD** AGENCE DE VOYAGE  
METRO NORTH TRAVEL AGENCY

52, St-Vincent, Ste-Agathe-des-Monts, Qué. J8C 2A6

**Saint-Donat: (819) 424-3176 (après 17h)**  
**Montréal: (514) 848-7175**  
**Ste-Agathe-des-Monts: (819) 326-6838**

Détenteur du permis du Québec 1983

**SUPER  
VENTE**

*St-Donat  
Moto Sport Inc.*

**PROFITEZ DES RABAIS  
SUR MODÈLES 1984 et 1985**



Venez  
les voir...  
C'est  
les adopter!



1984

**NIGHTHAWK-650**

Détail: 3,799.00\$

**Spécial  
3,039.00\$**  
\* P.A.L. en sus

Pour un été  
de plaisir  
Honda  
c'est certain!

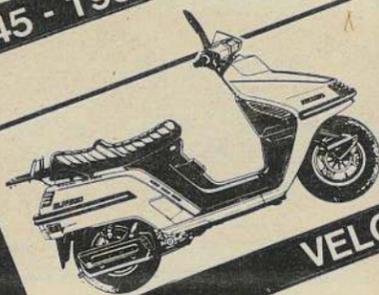


**MAGNA V-45 - 1984**

Détail: 4,399.00\$

**Spécial  
3,599.00\$**  
\* P.A.L. en sus

à partir de  
**549.00\$**



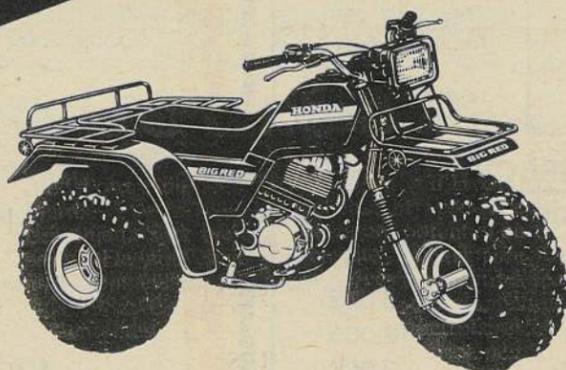
**VELOMOTEUR**

**ATC BIG RED**

**SPÉCIAL**

3 roues - 4 roues  
à partir de

**1,650.00\$**



Prop.: Maurice St-Georges  
Roger Raymond

**ATTENTION .....pour un  
SERVICE APRÈS-VENTE  
PROFESSIONNEL GARANTI  
VOYEZ VOTRE SEUL DÉPOSITAIRE  
AUTORISÉ HONDA  
À SAINT-DONAT**

(819) 424-2212

681, Principale

Saint-Donat



**CORPORATION  
MUNICIPALE  
DE SAINT-DONAT**

DEPARTEMENT HYGIENE ET BATIMENTS

**AVIS IMPORTANT  
FOSSES SEPTIQUES**

Au cours de la dernière année, le comité de la municipalité de Saint-Donat ainsi que le comité consultatif d'urbanisme se sont penchés sur la question de la vidange des boues de fosses septiques.

Tout d'abord, disons qu'en juillet 1981, le Gouvernement du Québec mettait en vigueur le règlement relatif à l'évacuation et au traitement des eaux usées des résidences isolées. Par ce règlement, que chaque municipalité doit faire exécuter, il est prévu qu'une fosse septique utilisée de façon saisonnière doit être vidangée au moins une fois tous les quatre (4) ans, alors qu'une fosse septique utilisée à long terme doit être vidangée une fois tous les deux (2) ans.

Cette réglementation n'avait pas encore été mise en vigueur, étant donné qu'il n'y avait pas de site d'élimination des boues de fosses septiques, d'approuvé par le Ministère de l'environnement du Québec. Aujourd'hui, il y a un site d'approuvé dans la municipalité de Sainte-Lucie et il doit s'en ouvrir un deuxième à Saint-Jovite au printemps prochain. Il nous est donc possible maintenant, de demander aux propriétaires desservis par des installations septiques de procéder à la vidange de leurs fosses septiques selon les cycles établis par le règlement, étant donné la proximité de ces sites d'élimination.

En demandant aux gens de procéder à ces vidanges, nous pourrions améliorer notre contrôle sur ces installations et ainsi éviter des cas de pollution directe. De plus, nous éviterons ainsi la colmatation des éléments épurateurs des installations septiques, causée par les solides accumulés trop longtemps dans la fosse.

Au cours des semaines qui viennent, les propriétaires de fosses septiques qui doivent être vidangées cette année en vertu des cycles établis, seront avisés par courrier, qu'ils doivent nous fournir la preuve, (reçu du contracteur qui effectue la vidange) que la vidange de leurs fosses a été effectuée.

Nous sommes convaincus, qu'une telle mesure améliorera la condition des installations septiques et évitera des frais inutiles aux propriétaires. De plus, le contrôle sur les installations qui peuvent polluer sera resserré, d'où une meilleure protection de notre environnement.

Nous comptons d'ailleurs sur la bonne collaboration de chacun pour que cette nouvelle politique s'avère un franc succès.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec le soussigné au numéro 424-2383.

Bien à vous,  
Jean Robidoux, B. Urb.  
Dir. Service d'urbanisme

\*\* Publié dans Journal Altitude 1350, le 5 avril 1985.



**CORPORATION  
MUNICIPALE DE SAINT-DONAT**

DEPARTEMENT HYGIENE ET BATIMENTS

**AVIS IMPORTANT  
RÈGLEMENT D'AFFICHAGE**

Il y a quelques années, sous l'initiative de la chambre de commerce de Saint-Donat, l'idée de doter la municipalité d'un règlement d'affichage était lancée. Un comité fut alors formé (comité Image), qui élaborait un projet de règlement.

Par la suite, le comité consultatif d'urbanisme prit le relais et poursuivit l'élaboration de ce projet de règlement.

Ce projet de règlement fut présenté et discuté principalement lors de deux assemblées publiques. Un sondage fut également réalisé auprès des commerçants de la municipalité, afin de connaître leurs opinions à ce sujet.

Suite à toutes ces démarches, un règlement entrerait récemment en vigueur sur le territoire de la municipalité. Ce règlement a pour objectif de promouvoir l'esthétique des voies publiques et la sécurité publique, par l'harmonie des enseignes et le contrôle de leur installation.

Donc à l'avenir, si vous avez à rénover, réparer ou installer une enseigne, n'oubliez pas qu'il vous faut obtenir un permis de la municipalité.

Pour toutes informations supplémentaires sur le sujet, n'hésitez pas à communiquer avec le soussigné au numéro 424-2383.

Jean Robidoux, B. Urb.  
Dir. Service d'urbanisme

\*\* Publié dans Journal Altitude 1350, le 5 avril 1985.



ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES Lacs des AULNES et BARIBEAU

Dans moins d'un mois, nous retournerons à l'heure d'été. Il est presque impensable que vers la même date toute cette neige et cette glace seront fondues pour laisser le lac réapparaître à son niveau normal.

C'est cependant, le temps de commencer à planifier l'ouverture des chalets, car les moustiques étant absents durant les mois de mai et juin, c'est la période idéale pour les réparations et les rénovations tant à l'extérieur qu'à l'intérieur.

A la dernière réunion de l'exécutif dimanche le 24 mars, M. Michel Fontaine a été autorisé à représenter l'association au congrès de la FAPEL les 19 et 20 avril.

Vos directeurs se préparent à organiser un souper de bienvenue pour la saison estivale 1985, probablement le 6 juillet prochain. La date exacte et l'endroit vous seront indiqués dans les prochains communiqués.

La vente de garage antérieurement mentionnée semble vouloir se concrétiser selon Madame Lafond, responsable du dossier.

Il est toujours question d'organiser une exposition artisanale pour l'été, s'il y a assez d'exposants. Tous ceux et celles qui sont intéressés s.v.p. com-

muniquez avec M. Dubois (424-7290) ou M. Longpré (424-1346).

Quelques-uns ont déjà profité du regroupement pour le vidage des fosses septiques. Individuellement il en coûte 125\$ et plus pour cette opération; mais par groupe de 3 ou 4, il n'en coûte que 80\$. Ceux qui désirent se prévaloir de cette offre communiquez avec M. Dubois (424-7290) responsable de ce dossier et il établira une date convenable pour chacun.

Il nous est aussi possible d'obtenir un prix de groupe de 25 et plus pour l'analyse de l'eau potable dans les puits pour environ 25\$ dépendant du groupe. Nous avons déjà une douzaine d'enregistrés. Il est important que vous fassiez votre demande au plus tôt, car la compagnie qui fait l'analyse vient sur place prendre les échantillons et le tout doit se faire dans la même journée. M. Dubois se charge de prendre les réservations pour établir une journée convenant à tous. Veuillez placer votre demande auprès de M. Dubois au plus tôt (424-7290).

A la prochaine  
Willie Dubois,  
Président

In less than a month we will return to the summer time. It is almost unbelievable that at the same period, all that snow and ice will be melted and the lake will reappear at his normal level.

It is also the time to think of opening the chalet for next summer, because as there are no mosquitoes during the months of May and June, it is the best period for preparation and renovations outside and inside.

At the last directors meeting on Sunday March 24th, Mr Michel Fontaine has been authorized to represent the association at the FAPEL Congress on April 19th and 20th.

Your directors are preparing to organize a Welcome Supper for the 1985 season probably on July the 6th, but the exact date and place will be given on our futur communiquee.

The "garage sale" for next summer is taking form according to Mrs. Lafond, responsible for this file. The question of organizing an Handcraft Exhibi-

tion if there are enough participants. All those who could be interested, please contact M. Dubois (424-7290) or Mr. Longpré (424-1346).

Some of us have taken advantage of grouping to empty their septic tank. Individually it costs \$125. or more, but in regrouping 3 or 4 at the same time the cost will be \$80. If you are interested call Mr. Dubois (424-7290) to establish a convenient date.

We also have a group of 25 or more to have company analysing drinking water in the well at about \$25. depending on the group. We actually have a dozen names registered for this service. It is important to place your demand early, because we must have a precise day established, the company making the analysis comes to take the sample herself and the whole thing must be done the same day. Dr. Dubois again is taking the reservation, if interested call 424-7290.

Seeing you soon.

Willie Dubois, President

# ATTENTION.... Une nouvelle saison de balle-molle s'amorce...

Le comité de coordination de la balle-molle travaille présentement à programmer la saison qui vient. Les personnes intéressées à se joindre à une équipe sont priées de communiquer avec le responsable de leur catégorie. La période d'inscription prendra fin le 4 mai prochain.

Le comité de coordination est composé de: Jean Lavoie - Réal St-Amour - Jean Dolbec - Johanne Roy pour le Service Loisirs et Culture.  
Information générale: Service Loisirs et Culture no 424-2866.

CATÉGORIES	SOIR	Responsables
- 5 à 8 ans	mercredi 18:00h à 19:30h	Jean Dolbec 424-3461
- 9 à 15 ans	lundi 18:00h à 19:30h lundi 19:30h à 21:00h	Yvon Charette no: 424-2915 Serge Issa
- Femmes	mercredi 19:30h à 21:00h	Danielle Forget no: 424-2332 Hélène St-Georges
- Hommes 16 ans et plus	lundi 21:00h à 22:30h mardi 19:30h à 21:00h jeudi 19:30h à 21:00h dimanche 20:00h à 21:30h	Jean Lavoie no: 424-3128 Jean Dolbec no: 424-3461
- 35 ans et plus	mardi 21:00h à 22:30h jeudi 21:00 à 22:30h	Réal St-Amour no: 424-2342 Réal St-Amour no: 424-2342
- Le Montagnard	vendredi 20:00h à 21:30h samedi 20:00h à 21:30h	Jacques Hayes no: 424-2075

N'hésitez pas à vous inscrire auprès de votre responsable de catégorie. Des feuillets d'inscriptions seront distribués par le biais des écoles, pour les 5 à 15 ans.

D'ici-là débutez graduellement votre entraînement et Joyeux Printemps...  
Johanne Roy  
pour le comité de coordination

## DITES, on joue au GOLF?

Des PRIX TRÈS ABORDABLES

CARTE DE MEMBRE		
Saison 85		
OPTION	Avant 6 mai	Après 6 mai
Adulte 7 jrs	305.\$	320.\$
Couple 7 jrs	485.\$	510.\$
Famille (3 pers.) 7 jrs	525.\$	550.\$
Adulte 5 jrs	210.\$	220.\$
Couple 5 jrs	330.\$	350.\$
Famille (3 pers.) 5 jrs	360.\$	380.\$
Junior (8 - 15 ans) 5 jrs	50.\$	75.\$
Étudiant 5 jrs	130.\$	140.\$

TARIF QUOTIDIEN		
	Avant 16h	Après 16h
Semaine	10.00\$	6.00\$
Fin de semaine et Jour férié	14.00\$	8.00\$

### SPÉCIAL

#### Journée des golfeurs(es)

le mercredi, sauf du 3/07 au 14/08

Golf:	6.00\$
Golf et cart:	12.00\$
Équipement:	3.00\$

#### MINI - PASSE

10 parties de golf sur semaine

**75.00\$**

Boutique de golf  
ouverte à partir du 20 avril

#### SPÉCIAUX D'OUVERTURE

sur balles, bâtons, sacs,  
souliers, putters, etc.

#### NOUVEAU



S'il pleut pendant votre partie de golf nous créditons:

Votre billet  
Votre cart  
Vos bâtons loués en proportion du nombre de trous joués...!

Crédit applicable à une visite ultérieure.

### HÔTEL / MOTEL

## La Cuillère à Pot

LE SEUL ENDROIT  
à SAINT-DONAT  
équipé d'une

ANTENNE SATELLITE

et d'un

SUPER ÉCRAN GÉANT

6' X 8'

Téléphonez-nous pour toutes  
les parties de hockey

**Tél.: 424-2252**

**41, Route 329, St-Donat**

CLUB DE GOLF ST-DONAT

92, Route 329

Tél.: 424-2658



# ALBUDE

Saint-Donat Pays de rêve

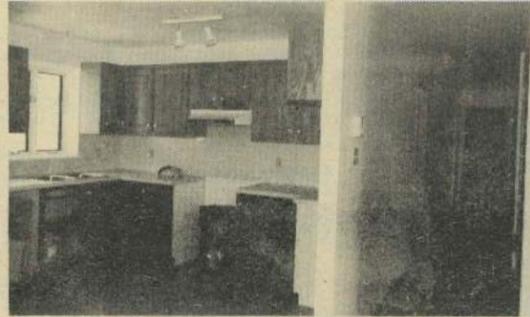


2ième cahier



## UN PRESBYTÈRE TOUT NEUF ...POUR NOTRE CURÉ!

Le fruit d'une "corvée" comme à l'ancienne, notre curé pourra prendre possession de sa nouvelle résidence très bientôt. Une visite des lieux, vous convaincras du "goût" parfait des "architectes".



## Les canadiens disent "non" à la hausse des tarifs postaux

**Toronto** - Un sondage Gallup révèle que 81,5 pour cent des Canadiens sont opposés à une nouvelle augmentation du prix des timbres-poste.

Ce sondage, commandité par la Coalition contre les abus des postes (CAPA), avait été effectué vers la fin de l'an dernier, mais ses résultats avaient été gardés confidentiels pour éviter de compromettre les chances de succès des délicates négociations qui ont eu lieu récemment avec le Syndicat des postiers.

La Coalition ne voulait en aucune façon perturber le déroulement des pourparlers. Cependant, avec le règlement provisoire auquel les parties ont abouti à la fin de la semaine dernière, et suite au communiqué diffusé mardi par Postes Canada pour confirmer qu'une hausse des tarifs postaux entrera en vigueur dans le courant de l'année, la CAPA considère qu'il est désormais approprié et nécessaire de publier ces renseignements.

En réponse à la question portant sur une hausse des tarifs postaux, 8,5 pour cent seulement des personnes interrogées ont dit qu'elles n'y verraient aucune objection, et 6,6 pour cent ont estimé que l'augmentation était justifiée.

Gallup indique que les chiffres cités ont 95 chances sur 100 d'être corrects, à 3 pour cent près, compte tenu de la taille de l'échantillon.

Une seconde question consistait à déterminer si le gouvernement devait ou non supprimer le droit de grève, que les postiers possèdent à l'heure actuelle. À l'échelle nationale, 56,2 pour cent des répondants ont affirmé qu'il fallait leur enlever ce droit, alors que 37 pour cent d'entre eux seulement se sont prononcés en faveur du maintien de la législation actuelle.

Au niveau des régions, le courant d'opinion en faveur du retrait du droit de grève a été le plus vigoureux dans les Prairies (63,4 pour cent) et en Ontario (61,3 pour cent). Mais même au Québec, où les partisans du droit de grève étaient les plus nombreux, 49 pour cent des répondants ont déclaré que le gouvernement devait le retirer.

Soixante-trois pour cent des maîtresses de maisons et 58 pour cent des membres de professions libérales ont affirmé que le droit de grève devait être supprimé, et 48,8 pour cent des travailleurs à col bleu ont exprimé la même opinion.

De même, la majorité des répondants, quel que soit leur niveau d'éducation, se sont déclarés en faveur de l'abolition de la légis-

lation actuelle. Ceux qui n'avaient pas dépassé le stade de l'enseignement primaire ont été les plus nombreux à réclamer une réforme dans ce sens; 63,4 pour cent d'entre eux ont demandé que l'on interdise les arrêts de travail aux postes.

Les réponses aux deux autres questions posées par les enquêteurs se sont réparties de façon plus équilibrée.

Priés d'indiquer s'ils croyaient pouvoir compter sur Postes Canada pour livrer à temps une lettre ou un colis important, 52,4 pour cent des répondants à l'échelle nationale ont estimé que le service était suffisamment fiable; 44,2 pour cent ont exprimé l'avis contraire.

En réponse à l'autre question, 51,5 pour cent des répondants ont déclaré que dans l'ensemble, Postes Canada leur en donnait pour leur argent du point de vue des coûts et de la qualité du service, tandis que 45,7 pour cent ont exprimé l'avis contraire. Les résultats se sont fortement écartés de la moyenne dans une seule région, au Québec, où 77,6 pour cent des répondants ont affirmé que les postes leur en donnaient pour leur argent, tandis que 19 pour cent seulement ont exprimé l'avis contraire.

La CAPA, professionnelle et autres, a but non lucratif, qui ont uni leurs forces pour faire face aux difficultés et problèmes communs que leurs membres rencontrent lorsqu'ils doivent utiliser les services de la Société canadienne des Postes.

- Contact:**  
**Marianne Antoniak**  
 Fédération canadienne de l'Entreprise indépendante,  
 (416) 222-8022  
**Michel Matteau**  
 Association des éditeurs de la presse hebdomadaire régionale francophone,  
 (819) 537-5111  
**Roger Pinault**  
 Association des ingénieurs-conseils du Canada,  
 (613) 236-0569  
**Thomas Ross**  
 Association canadienne des détaillants en quincaillerie,  
 (416) 821-3470  
**Basil Steggle**  
 Fédération canadienne des associations d'agents et de courtiers d'assurance,  
 (416) 367-1831

# Marie-Ange

FINE CUISINE

Pour la Fin de Semaine de Pâques,

AU MENU:

Mousseline de pétoncles,  
 Saucisson de lapin,  
 Crème d'asperges,



La Salade du Marché,

La Truite du Marie-Ange,  
 Cuisses de grenouilles servies sur un lit de pâtes fraîches,  
 Le Râble de Lapereau et son cuissot

Le Pablova exotique,  
 Les "4" Sorbets,  
 Mousse au chocolat à la liqueur.

19.95\$

Pour réservations: 424-1342  
 ou: 424-3019

212, Avenue du Lac,  
 Saint-Donat

## 1er anniversaire du PETIT PAIN CHAUD Liste des gagnants

Voici la liste des heureux gagnants des différents prix offerts pour souligner ce premier anniversaire en mars dernier.

- 1er prix: Mini-passe de Golf, M. Jean-Guy Morin,
- 2e prix: Souper "Chez Marie-Ange", M. Robert Briant - 3e prix: Souper à "La Crêperie de la Maison Blanche", M. André Godon
- 4e prix: Souper à l'Hôtel Manoir des Laurentides - 5e prix: Souper au Restaurant "La Petite Suisse" - 6e prix: Boîte à Mouches, M. Louis Larivière - 7e prix: Boîte à Mouches, M. Jean-Guy Morin, 8e, 9e, 10e et 11e prix: des cannes à pêche et moulinet, Messieurs Michell Nielley, Michel Vaillancourt, Ghislain Lafleur, Christian Blaquière et le 12e prix: Un moulinet, M. Paul Brouillette.

Les passes pour le Mini-Golf: Carl Emond et Michel Jarry.

Nous avons distribué en plus vingt-quatre bouteilles de vin, cinq autres prix divers en plus de quinze journées de ski aux Mont La Réserve et au Mont Garceau.



M. TOUT-TOUT a fait la joie des enfants durant la fin-de-semaine au PETIT PAIN CHAUD.



M. Stéphane St-Amour est fier d'exhiber sa dernière prise. Une truite grise de 6 lbs pêchée dans le lac Archambault.

## Session spéciale de Pâques

### POLYVALENTE CURÉ-MERCURE À SAINT-JOVITE

Clinique de tennis Durable 16h Coût: \$32 (groupe de 16 personnes)  
 Débutant - intermédiaire - avancé Coût: \$40 (groupe de 12 personnes)  
 Informatique initiation Durable 20h Coût: \$50  
 Traitement de texte Durable 20h Coût: \$50 (groupe de 12 personnes)  
 Espagnol intermédiaire Durable 20h Coût: \$40  
 Cuisine végétarienne avancée Durable 20h Coût: \$40  
 Anglais par modules Durable 16h Coût: \$32  
 Pour renseignements ou inscriptions  
 TÉLÉPHONER au (819) 326-0333 poste 163

### POLYVALENTE DES MONTS DE SAINTE-AGATHE

Clinique de tennis Durable 16h Coût: \$32 (groupe de 16 personnes)  
 Débutant - intermédiaire - avancé Coût: \$40 (groupe de 12 personnes)  
 Informatique initiation Durable 20h Coût: \$40 (groupe de 16 personnes)  
 Coût: \$50 (groupe de 12 personnes)  
 Traitement de textes Durable 20h Coût: \$50 (groupe de 12 personnes)  
 Anglais par modules Durable 16h Coût: \$32  
 Cuisine végétarienne avancée Durable 20h Coût: \$40  
 Self defense Durable 16h Coût: \$32

Pour renseignements ou inscriptions  
 TÉLÉPHONER au (819) 326-0333 poste 163

**MONROE**

# VENTE

**ACHÉTEZ UN AMORTISSEUR GAS-MATIC\* OU MAGNUM HANDLER\*, VOUS RECEVREZ LE DEUXIÈME À**

# 1/2 PRIX

L'amortisseur Gas-Matic\* perfectionné a été créé par la technique Monroe\* pour les voitures et camionnettes d'aujourd'hui. Pour les camions légers ou lourds, les fourgonnettes ou les 4 x 4, le Monroe\* Magnum Handler\* est sans pareil quant au rendement et à la douceur de roulement. En ce moment, quand vous achetez un amortisseur Gas-Matic\* ou Magnum Handler\*, vous obtenez le second à moitié prix. Autrement dit, vous bénéficiez de 50% de rabais sur le deuxième amortisseur. Ou, si vous en achetez trois, vous recevez le quatrième amortisseur sans frais. Pour le confort de roulement, la sécurité et bien d'autres avantages, profitez de la vente Monroe\* à moitié prix. Mais faites vite, la vente prend fin le 24 mai.

+ D'après le prix de liste suggéré par le fabricant. Les prix peuvent varier d'un endroit à l'autre.

Monroe Auto Equipment, Division de Tenneco Canada Inc. #  
 \* M.C. de Monroe Auto Equipment Company # U.I.

**SPÉCIAUX du PRINTEMPS**

**PNEUS "AUTOPAR" - "UNIROYAL"**  
 Garanties contre les hasards de route  
**INSTALLATION ET BALANCEMENT INCLUS**

Tél.: 424-2301



**GARAGE ALFA INC.**

Réparation générales - silencieux  
 mise au point - électricité d'automobile  
 Vulcanisation de pneus

587, Principale

Saint-Donat

# RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Monsieur le Maire,  
 Messieurs et Madame, Membres du Conseil,  
 CORPORATION MUNICIPALE  
 NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI

J'ai vérifié les bilans par fonds, l'état des actifs à long terme, l'état de la dette à long terme et les états de variation de la Corporation Municipale Notre-Dame de la Merci au 31 décembre 1984, ainsi que les états des revenus et dépenses et du surplus de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté, par

conséquent, les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Corporation Municipale Notre-Dame de la Merci au 31 décembre 1984 ainsi que les résultats de ses opérations pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus et aux usages particuliers de la comptabilité municipale, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Yves de Carufel, c.g.a.  
 Montréal, le 19 mars 1985

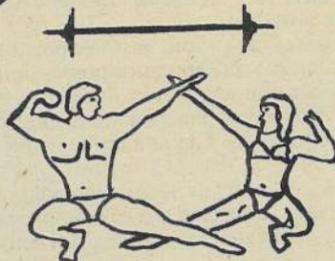
### LA CORPORATION MUNICIPALE NOTRE-DAME DE LA MERCI FONDS D'ADMINISTRATION REVENUS ET DÉPENSES COMPARÉS AU BUDGET POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1984

REVENUS:	Réels	Budget
Sources locales	\$344,225	\$343,691
Compensation tenant lieu de taxes	6,588	6,505
Autres services rendus	209	120
Autres revenus de sources locales	30,524	11,735
Transferts conditionnels	89,055	91,510
	<u>470,601</u>	<u>453,561</u>

DÉPENSES:	Réels	Budget
Administration générale	126,717	110,702
Sécurité publique	10,342	25,350
Transport routier	196,493	171,850
Hygiène du milieu	35,585	33,650
Urbanisme et mise en valeur du territoire	15,080	11,252
Loisirs et culture	8,797	11,200
Autres activités	17,380	54,910
Autres dépenses	37,816	34,647
	<u>448,210</u>	<u>453,561</u>

**Excédent des revenus sur les dépenses**      \$ 22,391

Publié dans le Journal Altitude 1350, 5 avril 1985



## SONDAGE

Serais-tu en faveur d'un **CENTRE DE CULTURE PHYSIQUE** avec appareils tels que: poids et haltères, bicyclette stationnaire, appareils pour ramer, pour la marche/jogging ainsi que plusieurs autres.

Ce **CENTRE** serait situé à Saint-Donat, dans le village ou à proximité du village, dans une bâtisse conçue à cet effet. Tu y trouverais, aussi, un Bar-Santé (vitamines, protéines, jus de fruit ou de légume, etc.). Tu y trouverais, c'est évident, des douches pour te rafraîchir.

L'horaire serait réparti de cette façon: 2 jours pour les femmes, 2 jours pour les hommes et 3 jours mixtes. Donc, il te serait possible de t'entraîner 5 jours par semaine.

Des tarifs à la journée, à la semaine, au mois, aux trois mois, aux six mois et à l'année pourraient être établis. Une passe annuelle serait d'environ 120.\$

### TU VEUX MAIGRIR ou PRENDRE DU POIDS ! TE FORMER UN BEAU CORPS et ÊTRE EN FORME !

Réponds à ce **SONDAGE**, sans toi ce projet ne peut se réaliser. Il ne te reste qu'à donner ton nom et ton numéro de téléphone, et de m'aller à **FRANÇOIS LÉGARE**, le coupon-réponse suivant, ou, si tu préfères en savoir plus long, téléphone à 424-2142 et demande Suzanne ou François.

TON INTÉRÊT hâtera cette réalisation

François Légalé

Mallez à: M. FRANÇOIS LÉGARE  
 C.P. 574,  
 Saint-Donat-Montcalm, Qué.  
 J0T 2C0

**SONDAGE.....CENTRE DE CULTURE PHYSIQUE**

Je serais intéressé à un tel centre.

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Tél.: \_\_\_\_\_



LE  
**COIN DE LA SANTÉ**

Par Docteur Jean-Marc Hébert  
C.L.S.C. Joli-Mont

**Les infections urinaires**

Pourquoi les femmes sont-elles plus à risque que les hommes? Et bien c'est assez simple: l'urètre (conduit qui permet à l'urine de passer de la vessie vers l'extérieur) est beaucoup plus court chez la femme. Les bactéries (microbes) ont donc beaucoup moins de chemin à parcourir pour infecter la vessie, il s'agit alors d'une cystite. Lorsque les bactéries remontent jusqu'aux reins, l'infection s'appelle alors une pyélonéphrite. Mais les infections urinaires ne sont pas réservées qu'aux femmes, on les retrouve quelquefois aussi chez l'homme, mais chez ces derniers on voit plus souvent des infections de la prostate. Contrairement à la grippe, les infections urinaires ne sont pas contagieuses, il n'y a donc pas d'épidémie.

À quoi ressemble une infection urinaire? L'organisme tente de se débarrasser des bactéries, donc on ira uriner plus souvent, jour comme nuit. Cela presse, même pour de petites quantités et de plus cela chauffe (les bactéries irritent l'urètre). Il peut même y avoir du sang mais l'odeur n'a pas de rapport avec la présence d'une infection. Fréquemment il y a de la fièvre ainsi qu'une douleur au bas ventre. Si en plus la douleur est située dans le dos, il peut s'agir d'une infection des reins, toujours plus grave.

Mais attention! Ces symptômes chez la femme peuvent être très souvent dus à des infections ou irritations vaginales. La distinction n'est pas toujours facile!

C'est pourquoi dans presque tous les cas le médecin fera une analyse et une culture d'urine. Il pourra aussi compléter par un examen gynécologique et une culture vaginale.

Peut-on prévenir les infections urinaires? Très difficilement, mais c'est possible! Il faut garder la région des organes génitaux propre. De plus, évitez les savons trop forts et parfumés ainsi que les douches vaginales trop fréquentes.

Si vous avez des symptômes d'infection urinaire, il vaut mieux consulter votre médecin. S'il s'agit d'une infection des reins, il se peut que vous soyez hospitalisé, par contre la cystite se traite facilement par des antibiotiques. Il est aussi important de boire beaucoup pour rincer continuellement les reins et la vessie.

Dans tous les cas, il faut refaire un prélèvement après le traitement pour s'assurer que l'infection est disparue car il est fréquent qu'il y ait récurrence ou rechute, sans nécessairement avoir des symptômes.

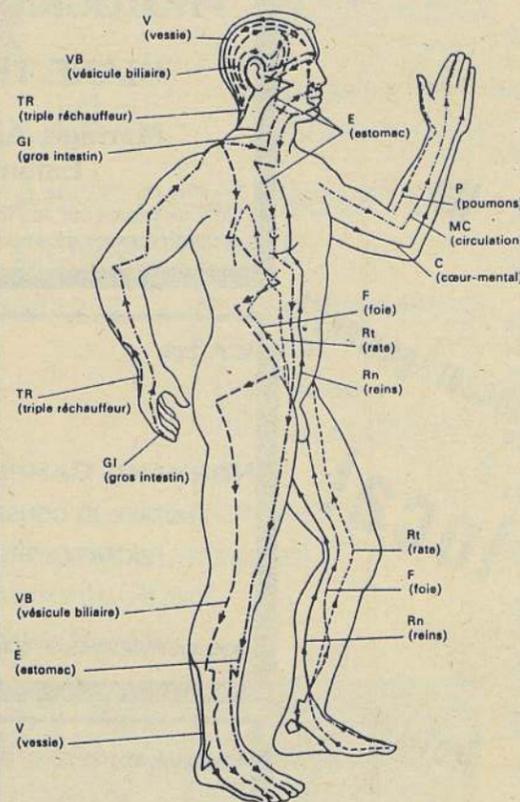
Le mois prochain: les empoisonnements chez les enfants: Comment les prévenir et que faire si cela arrive.



**CHRONIQUE SUR L'ACUPUNCTURE**

**Acupuncture ou médecine de l'énergie**

**Lignes d'énergie ou méridiens**



Dans la philosophie chinoise le "TAO" repose sur l'opposition de 2 forces. Il s'applique à tout ce qui existe: Le "YANG" et le "INN": le ciel / la terre, le jour/la nuit, le chaud/le froid, le masculin/ le féminin, le mouvement / le repos, l'énergie / la matière, etc. etc. l'un n'allant pas sans l'autre. Dans l'action réciproque, le "YANG" façonne, anime, conserve; le "INN" qui, lui, soutient le "YANG", lui permet de s'incarner, de se manifester. Il n'y a là aucune notion de valeur. Être plus "YANG" ou plus "INN" n'est ni qualité, ni défaut. C'est un fait.

Le Bien, l'Idéal, c'est l'EQUILIBRE, l'harmonie des deux. Rien n'est totalement "YANG" ou "INN". L'un et l'autre est "ÉNERGIE" ou comme l'appelle la tradition chinoise: souffle de vie.

Dans la pratique l'acupuncteur utilise et conduit l'Énergie. Pour cela il se sert des méridiens, ou lignes d'énergie (voir graphique). Aussi sur chacun des quatorze (14) grands méridiens, (tubos ou noeuds d'énergie) ce sont les points d'acupuncture au nombre approchant les neuf cents (900). L'être vivant est engendré de l'interaction de la terre "INN" avec le ciel "YANG". Cette inaction continue est la base même de l'équilibre, de la santé donc de la Vie.

À bientôt.  
Pierre Viau, D.Ac.

**A.A.**  
424-7176  
Saint-Donat

**Peut-on mettre fin à un bail résidentiel?**

- La Loi sur la Régie du logement prévoit le droit au maintien dans les lieux. Cela veut dire que le propriétaire, sauf dans certains cas de décès ou de sous-location, ne peut, à la fin du bail, envoyer à son locataire un avis de non-renouvellement.

Il y a cependant quelques cas où le propriétaire peut évincer un locataire ou encore, un locataire décide de ne pas renouveler son bail; les voici:

**Le propriétaire**

**Résiliation du bail** - Le propriétaire peut évincer un locataire qui ne s'acquiesce pas de ses obligations, à condition qu'il ne s'agit pas de motifs sérieux et fondés. Il peut en faire la demande à la Régie du logement. Par exemple, lorsque son locataire retarde fréquemment le paiement de son loyer et que cela lui cause un préjudice sérieux ou s'il le retarde de plus de trois semaines. Il y a aussi le cas où le locataire s'obstine à déranger toute la maisonnée par ses bruits excessifs, en dépit de rappels à l'ordre.

**Démolition d'un logement** - Ici, le propriétaire doit envoyer au locataire un avis indiquant le motif et la date prévue de l'éviction six mois avant échéance, si le bail est de plus de six mois ou six mois avant la date prévue de la démolition, si le bail est à durée indéterminée. Dans le cas d'un bail de six mois ou moins, le délai est d'un mois. Si le propriétaire veut subdiviser le logement ou en changer l'affectation pour le transformer en espace commercial par exemple, les mêmes délais s'appliquent.

Le locataire qui s'oppose à l'un ou l'autre de ces motifs peut, dans le mois qui suit la réception de l'avis, demander à la Régie de se prononcer sur l'opportunité de démolir ou s'opposer à la subdivision ou au changement d'affectation de son logement.

Si le locataire habite sur le territoire d'une municipalité possédant un règlement touchant la démolition, le locataire devra s'y adresser plutôt qu'à la Régie. S'il n'agit pas pendant ce mois, il devra quitter les lieux à la date prévue.

**Reprise de possession** - Le propriétaire peut aussi évincer un locataire pour reprendre possession de son logement, mais il ne peut le faire que pour occuper ce logement lui-même ou y installer certains membres admissibles de sa famille.

**Le locataire**

Le locataire peut décider de ne pas renouveler son bail. Dans ce cas, il doit en aviser le propriétaire entre trois et six mois avant la fin du bail, si celui-ci est de 12 mois ou plus.

En revanche, si le propriétaire l'a précédé en lui envoyant son avis d'augmentation de loyer ou de modification de bail, le locataire aura un mois à partir de la date de réception de l'avis pour le prévenir qu'il quittera son logement à l'échéance de son bail.

Prière de noter: à moins que la date réelle de la réception ne soit prouvée, un avis ou la réponse à un avis est présumé reçu le jour de l'oblitération postale. Il est donc très important de conserver l'enveloppe pour fins de preuve, si votre cas est soumis à la Régie.

Pour de plus amples renseignements, adressez-vous au bureau de la Régie du logement de St-Jérôme situé au 85 ouest, Demartigny, bureau 2.3 ou téléphonez au 436-5881.

**Centre local Services**  
CLSC JOLI-MONT Communautaires

363 Bellevue, St-Donat

Consultation médicale et sociale  
sur rendez-vous 424-1511

Anne Fortier, md  
Jean-Marc Hébert, md  
Richard Lalonde, md

**Cabane à sucre**  
*La Corniche* Enr.

Lac Montagne Noire, Saint-Donat

Ouverte du 16 mars à la fin d'avril

Copieux repas servi à volonté avec tire sur neige 7 jour par semaine de 11h à 20h

APPORTEZ VOTRE BOISSON ET VOS VERRES

**RÉSERVATION:**  
(819) 424-7644

1 paire de billets gratuits à tout organisateur de groupe de 50 et plus.

Pour vous y rendre: De Saint-Donat, prenez la route 329 vers Ste-Agathe, à 7 milles de St-Donat, tournez à droite au restaurant Le Relais pour 1/2 mille du coin.

**G SERVICE GARANTI PIÈCES GM GARANTIES PRIX GARANTI**

**PAYEZ-VOUS TROP CHER AILLEURS? COMPAREZ JUSTE POUR VOIR**

Nos équipements d'atelier de service & de débosselage des mieux outillés.

Nos pièces originales GM.

Nos techniciens sont gradués du Centre de formation GM et sont en formation constante sur les nouvelles technologies.

Notre personnel très courtois.

14 personnes dans nos ateliers pour mieux vous servir.

Notre taux horaire des plus compétitifs.

**Exemple: Ceci n'est pas un spécial mais bien notre prix régulier.**

**Graissage changement d'huile**  
avec remplacement du filtre sur la plu part des modèles  
Taxe pr. en sus

**16.81**  
Pièces & Main d'oeuvre

**À vous de choisir... Vous servir est un plaisir**

**Des Monts Chevrolet des Amours de spécialistes**

**CHEVROLET OLDSMOBILE CADILLAC**  
**DES MONTS**

**DES MONTS**

1200, PRINCIPALE Ste-Agathe  
**326-4212**



**professionnels et commerçants à votre service!**



Un  
"encouragement"  
local  
profite  
à tous  
et  
stimule  
la  
croissance  
de

l'ÉCONOMIE  
DONATIENNE

Tél.: 424-3074

**PHOTOGRAPHE**

**DIANE THISDALE**

**Mariage, Anniversaire, Enfant, etc.**

20% de rabais sur vos faire-part; si vous réservez mes services pour votre mariage

**ALAIN CLEC'H**

BUREAU OUVERT:  
Samedi de 9h à 15h

*Arpenteur-Géomètre*  
*Québec Land Surveyor*

519 PRINCIPALE, C.P. 239 ST-DONAT, QUÉ., J0T 2H0

BUR. ET RÉS.: (819) 424-2815

Tél.: 424-2683

**BELLE FLEUR GAZ PROPANE INC.**

Vente & Service de GAZ PROPANE  
Résidentiel \* Commercial  
Équipement de camping

À votre service:  
Votre livreur  
Marcel Laflamme

720, Principale St-Donat

C.P. 238 TÉL.: (819) 424-2882

**NORMAND CAMPBELL, B.A., L.L.L., D.D.N.**

NOTAIRE ET CONSEILLER JURIDIQUE  
NOTARY & TITLE ATTORNEY

338, RUE PRINCIPALE, ST-DONAT CTÉ MONTCALM, QUÉ.

**marc legault c.g.a.**

comptable général licencié

107, rue St-Vincent, Ste-Agathe des Monts, J8C 2A8 (819) 326-0455

519, rue Principale St-Donat J0T 2C0 Zénith - 46050

**ANDRE QUEVILLON**

TÉL. 326-5729

ENTREPRENEUR  
ASPHALTE

992, Route 329 Lantier

St-Donat: 424-2272 Crabtree: (514) 754-4776

**ÉTUDE LÉGALE**  
**Raymond et Sigouin**  
Notaires et conseillers juridiques

BUREAU:  
Lundi au vendredi: 9h à 17h  
Samedi: 10h à 12h

Me Marie-Claude Raymond  
Me Raymond M. Sigouin  
444, rue Principale, St-Donat J0T 2C0  
138, 8e Rue, Crabtree J0K 1B0

*Dr. Pierre Moreau*

CHIROPATICIEN

Bureau  
Mardi et jeudi de 16h à 20h

519-A, rue Principale Saint-Donat Tél.: (819) 424-3181

Entretemps: St-Jovite Tél.: (819) 425-5269

Tél.: 424-2929 115, Route 329 (C.P. 74) Saint-Donat

**Les Couvres Planchers Laforest Enr.**

Vente et installation  
Tapis, Tuiles, Prélarts  
Planchers de bois franc

SABLAGE ET FINITION ESTIMATION GRATUITE

Société Campbell de prêts sur chalets  
Campbell Society of loans on country houses

MICHELINE CAMPBELL

338 Principale, C.P. 238, Saint-Donat, Cité de Rousseau, J0T 2C0 (819) 424-2882

**Isolation et Décor B C L INC.**

Isolation: Uréthane Fibre de cellulose  
Accepté par S.C.H.L.

30, rue Ouimet Tél.: (819) 326-3338  
Ste-Agathe-des-Monts

TÉL.: 819-424-2492

*Jacques Charette*

TRANSPORT SABLE & GRAVIER  
TERRE A GAZON

C.P. 231 810 RUE PRINCIPALE

assurances  
**Georges Forget inc.**

- vie et générale •
- 327 Principale, C.P. 369
- St-Donat, Qué.
- J0T 2C0
- Tél.: (819) 424-2311

Gaston Forget C. d'A. Ass. prop.  
Georges Forget, C. d'A. Ass.

**ENTREPRISES ÉLECTRIQUES ST-DONAT INC.**

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

paul duplessis, 819-424-2648  
c.p. 339 st-donat co. montcalm

Tél.: (819) 424-2821

**BERNARD LAMBERT ENRG.**

Pierre concassée - Sable - Gravier  
Enlèvement de neige  
SERVICE DE "PÉPINE"

418 du Collège, Saint-Donat

**Poulin, Barbe, Corbeil & Ass.**  
Arpenteurs-géomètres  
Succursale à Saint-Donat

340, Principale Tél.: 424-1371

Heures d'ouverture:  
Samedi : 9h30 à 4h30

Bureau principal, Ste-Agathe  
Tél.: 326-0323

**Alain Ayotte**

**Centre de pompe Enr.**  
VENTE - INSTALLATION - RÉPARATION

TRAITEMENT D'EAU  
Purificateur Filtreur

641, Principale, Saint-Donat Tél.: 424-3220

Tél.: (819) 424-5342  
424-5610

**Carrière St-Guillaume Inc.**

Sable, Pierre, Gravier  
Terre. "Top Soil"

233 ch. St-Guillaume Lac Ouareau St-Donat, Montcalm, Qc J0T 2C0





## 1ère RENCONTRE INVITATION MIDGET UN FRANC SUCCÈS!

Une collaboration efficace entre le service des Loisirs et le comité du Hockey Mineur; Le support fort apprécié de quelques Bénévoles; l'encouragement spontané, manifesté par nos commanditaires; et la présence de nos "rares" mais tellement fidèles supporteurs donatiers; tous ces éléments ont fait de cette première Rencontre Invitation Midget un "franc succès".

Douze (12) équipes,

représentant huit (8) municipalités, sont venues se disputer les honneurs de cette rencontre, dans un atmosphère si chaleureuse que tous, perdants comme gagnants sont repartis heureux de leur fin de semaine chez nous.

C'est tout un plaisir maintenant pour moi, que de rendre hommage aujourd'hui à tous ceux qui ont contribué à cette expérience que je souhaite voir se répéter l'an prochain.

D'abord Merci et Félicitations aux gens de Mont-Laurier, Maniwaki, Ferme-Neuve, Mirabel, St-Antoine, L'Assomption et Terrebonne, qui sont venus démontrer un esprit sportif remarquable.

Merci au Service des Loisirs (Johanne Roy et Charles Robidoux), au Comité du Hockey Mineur (Germain Juteau, Pierre Francoeur et Claude Bédard), aux Bénévoles (Gilles Coutu, Jean Dolbec et Mi-

chel Riopel), car c'est grâce à eux si cette rencontre a eu lieu.

Merci à nos arbitres, chronomètres et préposés à l'admission; votre disponibilité, même rémunérée, fut fort appréciée.

Trêve de rimes, pour louer ce qui prime;

le support monétaire de nos commanditaires: - Le Club Optimiste de St-Donat; ● pour les macarons servant de prix d'entrée à tous les joueurs et instructeurs.

- M. et Mme Laforest: ● pour les breuvages offerts aux joueurs après chaque partie.

- Escomptes Bédard et Bédard - Restaurant du Coin - Garage Rémi La-

fleur - Télécâble St-Donat - Mécanique LPG - Manoir des Laurentides - RC Vidéo - Pizzeria Réjean et Denise - Restaurant Rendez-vous - Epicerie Charbonneau - Magasin Michel Monette - Dépanneur 7 Jours - Débossage P. Mathieu et Fils - Salle de Jeux - Hôtel Le Montagnard - Salon Ivan Brisson - Marché Nadon - Un donateur anonyme.

Merci également à des collaborateurs particuliers, qui nous ont gracieusement offert de l'hébergement pour nos visiteurs:

- camp Ville-Marie - Centre d'Accueil des Quatre Vents - Et les familles de mes Joueurs

## FERNAND LAVOIE Vente et Pose PIERRES NATURELLES et PIERRES DE PATIO

2, chemin Ouareau Nord  
Saint-Donat

Tél.: 424-3383

Et pour terminer, un merci tout spécial à cette petite minorité de gens de St-Donat, qui sont venus nous démontrer, par leur présence à l'aréna, qu'il en vaut quand même encore la

peine de déployer tous ces efforts pour les jeunes... de la majorité;

Et à l'an prochain je l'espère, Pierre Lamothe et les midgets de St-Donat

Joyeuses Pâques  
**RÉALISEZ VOTRE RÊVE  
EN 1985**

**EN AVRIL**



Procurez-vous  
un ENSEMBLE  
de PÊCHE  
pour aussi peu  
que

**1,895,00\$**

L'ensemble comprend:  
1 chaloupe de 14 pi.   
1 moteur Mercury 7.5 h.p.

**SPÉCIAUX  
D'AVRIL**

sur moteurs 1984

Merc. 7.5 M: **999.\$**  
(prix sugg. 1985: 1,266\$)

Merc. 2.2: **535.\$**  
(prix sugg. 1985: 686.\$)



MERCURY  
HORS-BORD

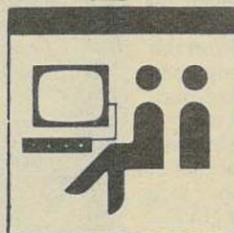
**pagé**

(ST-DONAT) SPORT INC.

1108, Principale

424-3433

St-Donat



**RC  
Vidéo enr.**

324, rue Principale,  
(voisin de Marie-Soleil)  
Saint-Donat

**HEURES D'OUVERTURE**

lundi	}	10h à 20h
mardi		
mercredi		
jeudi		
vendredi		10h à 21h
samedi		10h à 20h
dimanche		11h à 20h

*Bienvenue  
à tous.*

Réjean Cyr,  
prop.

Tél.: 424-5511

**C'EST LE TEMPS  
DES  
SUCRES**

Cette Tradition  
bien de chez-nous

Il ne faut pas l'oublier!

Ouverte  
jusqu'au  
27 avril 85

N'attendez pas!  
Réservez  
maintenant



Prix spéciaux sur semaine  
pour les groupes 40 personnes  
et plus

**CABANE À SUCRE Chez Sébastien  
8411 Route 125  
CHERTSEY**

Tél.: 1-514-882-2481 rés.  
Tél.: 1-514-882-3561 bur.

Mario et Lise Riopel

# La Cuillère à Pot

vous invite  
à sa

**BRASSETTE 329**

Ambiance chaleureuse

## Diner "Rencontre"

du lundi au vendredi

Travailleurs  
Hommes d'affaires  
Groupes

CHOIX de 4 spéciaux  
tous les jours

profitez de nos **PRIX ÉCONOMIQUES**

Prix "BRASSETTE" Service "BRASSETTE"

**SPÉCIAL \*\*\* SPÉCIAL**

**BIÈRE \* VIN**

TOUS LES  
MERCREDIS SOIRS  
SPÉCIAL "SPAGHETTI"  
\$1.50



Surveillez notre  
**FESTIVAL DU HOMARD**  
début de mai  
(sauf, les mercredis soirs "SPAGHETTI")

LE MERCREDI  
SOIRÉE DE FILMS  
sur écran géant

EN AVRIL

## À LA SUPER DISCO VIDÉO

TOUS LES  
VENDREDIS SOIRS  
"BIÈRE PARTY"

Grosse Bière au prix de la petite  
de 9h00 à la fermeture

TOUS LES  
SAMÉDIS SOIRS

SUPER... de 5 à 7

DIMANCHE SOIR DE  
PÂQUES

"PARTY SURPRISE"



SAMÉDI, le 13 avril

"SPÉCIAL DES DAMES"  
Soirée Champagne

SAMÉDI, le 20 avril

SUPER DÉFILÉ DE MODES

ESCOMPTE  
**BEDARD et BELAND inc.**

SAMÉDI, le 27 avril

CONCOURS  
DE LA CHEMISE

Catégories:  
1er - La plus "FLYER"  
2e - La couleur  
3e - Le style

41, Route 329, St-Donat

Tél.: 424-2252

# TOURNOI DE HOCKEY 1985

Cette année encore, s'est déroulé le TOURNOI ANNUEL DE HOCKEY au Centre Sportif de St-Donat. Plus de seize équipes étaient en compétition et les matchs furent chaudement disputés. Tous ceux qui y ont assisté ont pu se rendre compte que le calibre de jeu présenté cette année était exceptionnel. Tous les Participants ont encore une fois manifesté leur satisfaction de venir passer une fin de semaine à St-Donat et ont apprécié la cordialité avec laquelle ils ont été reçus.

Les grands gagnants de ce tournoi ont été l'équipe de Sport ALTITUDE de Blainville qui se sont mérité la première bourse de 750\$. Les finalistes qui étaient les GHOSTBUSTER de St-Jérôme ont reçu quant à eux la somme de 350\$. En finale consolation, l'équipe de Ste-Agathe "BEAULNE TEXACO" ont eu le dessus sur l'équipe LORTIE PONTIAC BUICK de St-Jovite et ont reçu 325\$ et 150\$ respectivement.

Toute cette fin de semaine aurait été impossible sans la participation de M. André Lantier de la Brasserie Molson et de Gaston Forget, l'organisateur du tournoi. Il faut également remercier le Service des Loisirs pour leur grande collaboration ainsi que tous les marchands qui ont été sollicités.

Malgré la belle température, tous ceux qui ont assisté à ce tournoi ont pu constater que la dernière fin de semaine d'activités à l'aréna a été remplie d'action et que le spectacle en valait la peine.

A tous les participants, nous les remercions et nous les invitons pour l'an prochain.



Gagnant Classe "A": L'Équipe "SPORT ALTITUDE" de Blainville.



Finaliste, Classe "A": L'Équipe les "GHOSTBUSTER" de Saint-Jérôme.



Gagnant "Consolation": L'Équipe "BEAULNE TEXACO" de Ste-Agathe.



Finaliste "Consolation": L'Équipe "LORTIE PONTIAC-BUICK" de St-Jovite.

## Plusieurs coureurs du Mont Garceau à l'honneur cette saison



Pierre-Étienne Gagnon, 5 ans, (catégorie 5 ans et moins) s'est classé 1er avec un total de 4.4. Pierre-Etienne était dans le groupe de Jean Robitaille de l'École de Ski Mont-Garceau.

### Jeux du Québec

À Dolbeau, du 8 au 10 mars 1985 6 coureurs sur 8 représentant la région de Lanaudière étaient du Mont-Garceau.

Julie Provost du Club de Ski Mont-Garceau s'est mérité 3 médailles d'argent. Elle a terminé 2e au Slalom, au géant ainsi qu'au combiné. Julie est entraînée par Christian Dupont du Club Mont-Garceau.

Patrice Charbonneau également du Club de Ski Mont-Garceau s'est mérité une médaille de Bronze en géant. Bravo à ces deux coureurs.



### Circuit de la Zone Laurentienne

C'est en fin de semaine que prenait fin le calendrier des courses de la Zone Laurentienne. Plusieurs de nos coureurs se sont mérité des médailles cette année. Nous tenons à remercier nos entraîneurs Christian Dupont et Peter Iosch pour leur bon travail.

Alexandre Lussier qui est âgé de 13 ans seulement est un des meilleurs espoirs du club. En effet, il s'est classé 10e au Critérium Juvénile Provincial et a pu participer à la finale de l'Est qui a eu lieu à Collingwood en Ontario. Il a obtenu une Médaille d'Argent course Garceau le 13 janvier '85 et la Médaille d'Or, course finale en slalom à Garceau le 30 mars 1985.

Patrice Charbonneau qui en était à sa première saison avec le Club de ski Mont-Garceau s'est mérité plusieurs médailles cette année. 27/1/85: Vallée Bleue, Médaille de Bronze, 17/3/85: Mont Sauvage, Finale "C" en géant, Médaille d'Argent et le 24/3/85: Mont Christie, Finale "B" en géant, Médaille d'Or.

Annie Couillard qui en est à sa première année de compétition s'est mérité une Médaille d'Argent au Mont Christie le 23/3/85. Finale "B" en géant.

Geneviève Garceau Médaille de Bronze, course Mont Garceau le 13/1/85.

Bruno Angers, Médaille d'Or, course Mont-Garceau 13/1/85 et Médaille d'Argent, Belle Neige le 3/2/85.

François Garceau Médaille de Bronze, course Mont-Garceau le 13/1/85.

### Ligue Nancy Greene

Une bonne relève au Mont-Garceau avec 2 équipes Nancy Greene. Les "TOGO" et les "RAPIDES". Ces jeunes de 7 à 13 ans se sont entraînés tous les samedis avec Richard Plamondon et Dany Iosch. L'équipe "TOGO" a terminé au 3e rang lors de la finale de la Zone Laurentienne au Mont Sauvage, le 31 mars 1985.

Catherine Lussier s'est mérité une Médaille de Bronze lors de ces finales et son frère Patrice Lussier s'est mérité une Médaille d'Argent.

Aussi plusieurs coureurs des équipes Nancy Greene ont participé à la course Ultramar à Jonquière, les 23 et 24 mars derniers. Ces jeunes ont démontré de belles performances et la relève est plus qu'assurée.

Catherine Lussier (10 ans), Médaille d'Or en slalom, Médaille d'Argent en géant et Médaille d'Or au combiné.

### À ne pas manquer:

Samedi, le 6 avril Course parents-enfants B.B.A. à l'extérieur. Clôture des activités du Club de Ski et remise des médailles et trophées.

Bienvenue à tous

## MOTS CROISÉS


### HORIZONTALEMENT

- Commises par des gens sans foi ni loi.
  - Qui incite à la mélancolie - Pour lui que de filles à marier.
  - Chiffres romains - Idumée - Au calendrier.
  - D'une avarice sordide - Le premier des dieux de la mythologie scandinave.
  - On le poursuit, mais il est difficile à atteindre - Ravie et épousée par Héraclès.
  - Ver solitaire - Volonté.
  - On ne recherche pas sa présence.
  - Roulement - Sur lequel on s'est penché.
  - Ranger quelqu'un dans une catégorie défavorable.
  - Pour unir - Discret.
- ### VERTICALEMENT
- Elle tend à diminuer avec l'âge - Démonstratif.
  - Réunion de trois personnes - Il peut devenir une étoile.
  - D'un verbe gai - Saillie d'une roue d'engrenage.
  - Lieu planté d'osiers - Altesse Royale.
  - Prolongation de temps - Largeur d'une étoffe.
  - Mauvaise belle-mère - Important, considérable.
  - On le retient quand il paraît valable.
  - Mode de verbe - Couvrir une tarte de jaune d'oeuf - Patrie d'Abraham.
  - Période de la vie - Monnaie bulgare.
  - Patrie des Illibériens - Pas facile d'être élégant avec cela sur le dos.

## SOLUTION DE MARS


INGENIEURS CONSEILS



MARQUIS • LAPORTE • CLOUTIER & ASSOCIÉS  
(LE GROUPE MLC POLYTECH INC.)

ROBERT N. CLOUTIER - ING. ASSOCIÉ 389-8438

Résid.: 229-2346

Yves de Carufel, CGA

COMPTABLE GÉNÉRAL LICENCIÉ

1600 ouest, Henri-Bourassa, suite 504,  
Montréal H3M 3E2  
472 rue Principale, St-Donat J0T 2G0

Tél.: (514) 331-4877  
Tél.: (819) 424-3135



LES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION  
**JEAN-PIERRE GARCEAU LTEE**

TÉL.: (819) 424-2255

CASIER POSTAL 268  
 664, RUE PRINCIPALE, ST-DONAT, (CTÉ MONTCALM), P.Q. - JOT 2C0

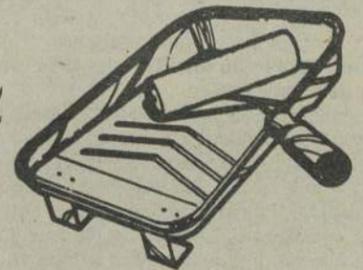


**SOLDE**

**SPECTACULAIRE**



**Vite & Facile...**  
*Economique aussi!*



**MOORTONE**  
**EMAIL LATEX**  
**FINI SATIN**

Pour boiseries, portes, murs et plafonds intérieurs

- Fini doux et lisse
- Résiste à la saleté
- Très lavable—idéal pour cuisines et salles de bains

PRIX DÉTAIL  
 RÉG.: \$23.50

**\$17.<sup>95</sup>**



**MOORTONE**  
**LATEX MAT**

Intérieur  
 Plâtre, matériau de composition & maçonnerie

- Application vite, sans efforts
- Séche en moins d'une heure
- Sélection de couleurs décoratives

PRIX DÉTAIL  
 RÉG.: \$16.95

**\$12.<sup>95</sup>**



**EMAIL SATIN**

- Fini satin élégant
- Apparence poli main lorsque sec
- Couleurs décoratives
- Application sans effort

PRIX DÉTAIL  
 RÉG.: \$23.50

**\$17.<sup>95</sup>**

AVEC ACHAT DE PEINTURE ESCOMPTE DE 20% SUR PINCEAUX ET ROULEAUX  
 PRIX PAYEZ ET EMPORTEZ DU 1 AVRIL AU 31 MAI 1985



LES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION  
**JEAN-PIERRE GARCEAU LTEE**

CASIER POSTAL 268  
 664, RUE PRINCIPALE, ST-DONAT, (CTÉ MONTCALM), P.Q. - JOT 2C0  
 TÉL.: (819) 424-2255

COUPON D'ESCOMPTE

**20%**

SUR PINCEAUX ET ROULEAUX  
 AVEC ACHAT DE PEINTURE

## NOUVELLES DE LA MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME DE LA MERCI

### Nomination d'un représentant, pour siéger sur le comité du transport adapté

Il est proposé par le conseiller Claude Boucher, secondé par le conseiller Robert Pelletier et résolu unanimement que la Corporation Municipale Notre-Dame de la Merci, accepte la nomination de M. André Dupuis, en qualité de délégué pour siéger sur le comité du Transport Adapté.

- adopté unanimement -

### Demande auprès du ministre des transports pour réserver la niveleuse

Il est proposé par le conseiller Robert Pelletier, secondé par le conseiller Claude Ménard et résolu unanimement que la Corporation Municipale Notre-Dame de la Merci, fasse une demande auprès du Ministère des Transports, pour réserver trois (3) jours par semaine de niveleuse, à partir du 1er juin jusqu'au 15 octobre 1985, incluant une (1) journée supplémentaire pour le chemin St-Côme-Notre-Dame de la Merci.

- adopté unanimement -

### Appui au promoteur du centre de ski alpin Grande Vallée Inc.

Il est proposé par Mme le conseiller Antonine Harpell, secondé par le conseiller Claude Boucher et résolu unanimement que la Corporation Municipale Notre-Dame de la Merci, appuie avec véhémence M. Alain Hubert, Promoteur du nouveau centre de ski alpin "Grande Vallée Inc.," situé sur le territoire de la Municipalité de Notre-Dame de la Merci.

- adopté unanimement -

### Demande auprès du ministre des transports et du député de Rousseau

Il est proposé par le conseiller Claude Boucher, secondé par le conseiller Robert Pelletier et résolu unanimement que la Corporation Municipale Notre-Dame de la Merci, fasse une demande auprès de l'Honorable Guy Tardif, Ministre des Transports et de M. René Blouin, Député de Rousseau, concernant la construction de la route "à deux voies" dans le village, ainsi que la rectification des nombreux problèmes sur le parcours de la route 125 dans la Municipalité de Notre-Dame de la Merci.

- adopté unanimement -

### Nomination de président du comité d'urbanisme

Il est proposé par le conseiller Claude Ménard, secondé par le conseiller Antonine Harpell et résolu unanimement que la Corporation Municipale Notre-Dame de la Merci, accepte la nomination de M. Jacques Lockhead en qualité de Président du comité d'urbanisme, ainsi que Mme Marie-Ange Hamelin comme secrétaire de ce comité.

- adopté unanimement -

### Annulation du mandat de Me André Asselin, avocat

Il est proposé par le conseiller André Dupuis, secondé par le conseiller Claude Ménard et résolu unanimement que la Corporation Municipale Notre-Dame de la Merci, annule le mandat accordé à Me André Asselin, Avocat, à l'effet de nous conseiller lors de l'étude de certains dossiers litigieux.

- adopté unanimement -

### Congrès de l'Association des Inspecteurs municipaux de l'environnement

Il est proposé par le conseiller André Dupuis, secondé par le conseiller Claude Boucher et résolu unanimement que la Corporation Municipale Notre-Dame de la Merci, autorise M. Armand Piquette et son conjoint, à assister au congrès annuel de l'Association des inspecteurs municipaux de l'environnement, qui se tiendra les 15, 16 et 17 mars prochains à l'Hôtel Sheraton Laval.

- adopté unanimement -

### Appui au conseil régional de développement de Lanaudière

Il est proposé par le conseiller Robert Pelletier, secondé par Mme le conseiller Antonine Harpell et résolu unanimement que la Corporation Municipale Notre-Dame de la Merci, appuie avec véhémence la relance du dossier, concernant le revêtement bitumineux de la route St-Côme-Notre-Dame de la Merci, auprès des députés des comtés de Rousseau et de Berthier, Messieurs Albert Houde et René Blouin et l'Honorable Guy Tardif, Ministre des Transports.

- adopté unanimement -

### Nomination d'un contrôleur des chiens errants

Il est proposé par le conseiller Claude Ménard, secondé par le conseiller Robert Pelletier et résolu unanimement que la Corporation Municipale Notre-Dame de la Merci, engage Mlle France Boucher comme contrôleur des chiens errants. Monsieur le conseiller Claude Boucher s'abstient.

- Adopté -

### Correspondance (suite)

Une lettre de M. Yves Gaillardetz, Secrétaire-trésorier, (Sujet: Budget du programme PAREL 1985)

Il est proposé par le conseiller Claude Ménard, secondé par le conseiller Antonine Harpell et résolu unanimement que la Corporation Municipale Notre-Dame de la Merci, fasse parvenir une demande à MM. Rock LaSalle et Robert De Cotret, Députés et Ministres fédéraux, les priant d'accorder une augmentation significative pour le budget PAREL 1985-alloué à la MRC de Matawinie.

## NOUVELLES DE LA MUNICIPALITÉ DE ST-DONAT

### Sujets à l'étude:

- Offre d'achat, terrain Piba

- Usine de compostage

- Soumissions vidanges, cahier de charge

- Protocole d'entente Revi-centre, autorisation au maire et au secrétaire de signer.

**85-037** Proposé par Joseph Juteau, secondé par Jean-Paul Marion et unanimement résolu que le maire soit et est autorisé à signer, pour et au nom de la Corporation Municipale de Saint-Donat, une offre d'achat, pour un morceau de terrain, portant le numéro Bloc "N", P. 29-36, p. 28-9, p. 28-8, p. 28-1, p. 28-16, 28-15, p. Bloc (P) et p. 29-56, dans rang II, canton Lussier et ayant une superficie d'environ 518,490.2 pieds carrés, pour le prix de \$130,000.00 et comportant un dépôt de \$10,000.00 applicable sur l'achat pour une période de 3 mois.

Adopté

**85-038** Proposé par Jean-Paul Marion, secondé par Robert Geoffroy et unanimement résolu que Pierre Nadon et associés, soient autorisés à faire une demande de permis, au Ministère de l'Environnement, pour l'implantation d'une usine de recyclage et de compostage sur le site ayant fait l'objet d'un certificat de conformité pour l'établissement d'un lieu d'élimination des déchets solides, émis le 31 juillet 1980, situé sur les lots 20,21-1 et 21-2, du rang III, canton Lussier.

Adopté

**85-039** Proposé par Robert Geoffroy, secondé par Jean-Paul Sigouin et unanimement résolu de demander des soumissions pour la cueillette et le transport des ordures ménagères, pour une période de deux (2) ans, à compter du 1er mai 1985, lesdites soumissions devant parvenir au bureau de la Municipalité avant 19:30 heures, le 25 mars 1985.

Adopté

**85-040** Proposé par Jean-Paul Marion, secondé par Joseph Juteau et unanimement résolu que le maire et le secrétaire-trésorier soient et sont, par les présentes, autorisés à signer, pour et au nom de la Corporation Municipale de Saint-Donat, un protocole d'entente avec le Ministère des Af-

aires Municipales, dans le cadre du programme d'aide à la revitalisation des centres-villes et des secteurs centraux (Revi-centre), tel que présenté dans un document daté du 6 février 1985.

Adopté

**85-044** Proposé par Lyette Gohier Riopel, secondé par Jean-Paul Marion et unanimement résolu que le conseil de cette municipalité approuve la demande de subvention présentée au Ministère des Affaires culturelles, par la corporation de la Maison de la Culture.

Adopté

**85-045** Proposé par Joseph Juteau, secondé par Lyette Gohier Riopel et unanimement résolu que le maire, Monsieur André Picard, soit désigné comme interlocuteur pour la Municipalité de Saint-Donat, dans la demande de subvention présentée par la Corporation de la Maison de la Culture, au Ministère des Affaires culturelles.

Adopté

**85-046** Proposé par Lyette Gohier Riopel, secondé par Lucien Blaquière et unanimement résolu de payer la cotisation, au montant de \$50.00, à l'Association des Directeurs de Loisirs.

Adopté

**Règlement no. 85-215** Pour l'acquisition d'un terrain près du lac Ouareau.

Considérant qu'en vertu des articles 6 et 564 du code municipal, toute corporation peut acquérir des terrains pour fin de parc ou places publiques.

Considérant que le Conseil juge à propos d'ouvrir une place publique près du lac Ouareau, sur le lot 13, rang III, Canton Lussier;

Considérant que le conseil détient une offre de vente au montant de \$50,000.00 pour un espace de terrain d'environ 38 acres;

Considérant qu'il est devenu nécessaire de prévoir un accès au lac Ouareau pour plusieurs activités de loisirs;

Considérant que le coût d'acquisition du terrain s'établit comme suit:

Achat: \$50,000.00 - Contrat: 500.00 - Arpentage: 2,000.00 égale 52,500.00.

Frais de vente et impression: 4,500.00

TOTAL: \$57,000.00

Attendu qu'il est nécessaire d'effectuer un emprunt par obligations pour défrayer les travaux projetés;

Attendu qu'avis de motion a été régulièrement donné;

En conséquence, il est proposé par Joseph Juteau, secondé par Lucien Blaquière et unanimement résolu qu'un règlement portant le numéro 85-215 soit et est adopté et qu'il soit statué et décrété par ce règlement, comme suit:

### Article IX:

Il est par le présent règlement imposé, et il sera prélevé, chaque année, sur tous les biens-fonds imposables situés dans la Municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année, pour pourvoir au paiement, en capital et intérêt, des échéances annuelles conformément au tableau annexé au présent règlement.

### Article X:

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi. Adopté à la séance du 4 mars 1985

André Picard, maire  
Jules St. Georges, secrétaire-trésorier

**85-049** Proposé par Jean-Paul Sigouin, secondé par Lyette Gohier Riopel et unanimement résolu que le conseil de cette Municipalité approuve des dépenses additionnelles de \$48,000.00 pour Habitation Chevrette, pour les réparations mentionnées dans la lettre de Monsieur Gérard Jobin, en date du 19 février 1985.

Adopté

**85-050** Proposé par Jean-Paul Sigouin, secondé par Joseph Juteau et unanimement résolu que le contrat de gardiennage du site de transbordement des Entreprises St-Donat Inc., soit prolongé jusqu'au 30 avril 1985, au même taux et au prorata du nombre de jours.

Adopté

**85-051** Proposé par Lyette Gohier Riopel, secondé par Joseph Juteau et unanimement résolu que le conseil de cette Municipalité appuie la demande de l'Association des propriétaires du lac de la Montagne Noire, au Ministère de la Chasse et de la pêche, pour l'en-

semencement du lac avec de la truite.

Adopté

**85-052** Considérant que le budget alloué à la M.R.C. de Matawinie, pour l'année 1985, en vertu du programme PAREL, a été réduit à \$290,000.00;

Considérant que 348 dossiers sont non traités faute de budget;

Considérant que de ces 348 dossiers, 231 sont considérés comme urgents;

En conséquence, il est proposé par Jean-Paul Marion secondé par Joseph Juteau et unanimement résolu que demande soit faite aux Ministres Roch LaSalle et René DeCotret, pour les prier d'accorder une augmentation significative au budget PAREL 1985, alloué à la M.R.C. de Matawinie.

Adopté

**85-053** Proposé par Jean-Paul Marion, secondé par Lucien Blaquière et unanimement résolu que Etienne Mousseau soit transféré au poste d'inspecteur municipal, à compter du 1er mai 1985, au salaire de \$379.60 par semaine de 35 heures.

Adopté

**85-054** Proposé par Jean-Paul Sigouin, secondé par Joseph Juteau et unanimement résolu que le conseil de cette Municipalité achète de Monsieur Jacques Issa, le lot no. 1-25-2, rang 5, canton Archambault, pour le prix de \$1,200.00. Il est aussi résolu que le maire et le secrétaire-trésorier, soient et sont, par les présentes, autorisés à signer, pour et au nom de la Corporation Municipale de Saint-Donat, le contrat à cette fin.

Adopté

André Picard, maire  
Jules St. Georges, secrétaire-trésorier

**85-058** Proposé par Jean-Paul Marion, secondé par Lyette Gohier Riopel et unanimement résolu de payer la cotisation à l'Association des Arénas du Québec, au montant de \$75.00.

Adopté

**85-059** Proposé par Jean-Paul Sigouin, secondé par Joseph Juteau et unanimement résolu que le chef de police soit autorisé à engager un nouveau policier pour la saison 1985, au salaire de \$8.00 l'heure.

Adopté

### Ouverture des soumissions pour l'enlèvement des ordures ménagères.

Les Entreprises St. Donat Ltée 1ère année \$102,205.00 - 2ème année \$105,400.00

**85-063** Comme il n'y a qu'une soumission, il est PROPOSÉ par Robert Geoffroy, secondé par Jean-Paul Sigouin et unanimement résolu que la soumission de Les Entreprises St. Donat Ltée soit et est acceptée et autorisation est donnée au secrétaire-trésorier de signer le contrat à cette fin.

Adopté

**Ouverture des soumissions pour le transport des ordures ménagères**

Réjean Issa Excavation: 1ère année - \$84,900.00 2ème année - \$85,100.00 Les Excavations R. Légaré Inc: 1ère année - \$83,000.00 2ème année - \$86,000.00

**85-064** PROPOSÉ par Jean-Paul Marion, secondé par Lyette Gohier Riopel et unanimement résolu que la soumission la plus basse, soit celle de Les Excavations R. Légaré Inc., soit et est acceptée et autorisation est donnée au secrétaire-trésorier de signer le contrat à cette fin.

Adopté

Le secrétaire-trésorier présente le rapport financier pour l'année 1984. Le vérificateur de la Municipalité, Monsieur Michel Amyot, c.a., en présente un résumé et répond aux questions des membres du conseil.

**85-065** IL EST PROPOSÉ par Joseph Juteau, secondé par Lucien Blaquière et unanimement résolu que le rapport financier pour l'année 1984, soit et est approuvé et qu'il soit consigné aux archives de la Municipalité.

Adopté

**85-066** PROPOSÉ par Jean-Paul Sigouin, secondé par Robert Geoffroy et unanimement résolu de payer le compte de Nadon, Turcot et associés, au montant de \$23,850.00 pour honoraires professionnels, en vertu du règlement no 84-211.

Adopté

**85-067** PROPOSÉ par Lucien Blaquière, secondé par Jean-Paul Marion et unanimement résolu qu'un emprunt au montant de \$23,850.00 soit emprunté à la Banque Nationale du Canada, en attendant la vente des obligations du règlement no 84-211.

Adopté

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Jean-Paul Marion qu'à une session prochaine du conseil, un projet de règlement pour amender le règlement no 85-214, sera présenté, à l'effet d'inclure les nouvelles constructions dans les exemptions de taxes.

Adopté

Adopté  
André Picard, maire  
Jules St. Georges, Secrétaire-trésorier



**L'ALCOOL**  
un problème dans ta vie?  
le Père Paul Aquin s.j.

Pavillon  
**GRAND ÉLAN**  
C.P. 119, Mont-Rolland  
Qué. JOR 1G0

veut t'aider  
**(514)**  
**229-3426**

# 2e CHALLENGE "LE MONTAGNARD" à la Station de Ski "LA RÉSERVE"

# TOURNOI DE HOCKEY du 1er CARNAVAL "LE MONTAGNARD"

Voici la liste des gagnants de cette compétition amicale organisée par la direction de la Brasserie Le Montagnard;

**Pro-Femme:**  
1er Geneviève Garceau, 2e Sophie Brouillette

**Pro-Homme:**  
1er Tony Adams, 2e Bruno Angers

**Inter-Femmes:**  
1er Marina Kampauris, 2e Nahtalie Blais

**Inter-Hommes:**  
1er F. Côté, 2e S. Leblond

**Débutant:**  
1er, Jean L'Espérance (52.34), 2e D. Charbonneau (52.48) et 3e, Roger Issa (53.45).  
**Dans le 40 ans et plus:**  
1er, Pierre Barbeau (49.83), 2e, Serge Charbonneau



Gagnant: La Brasserie TINTIN de Terrebonne



Finaliste: L'équipe du GARAGE LORTIE PONTIAC-BUICK de St-Jovite.



Gagnant "Hockey à pied": L'équipe de Pointe aux Trembles.



Finaliste: "Hockey à pied": L'équipe du BAR-SALON JEAN-CLAUDE PETIT de St-Côme.

L'Hebdo, un lien entre le citoyen et sa municipalité

LES HEBDOS RÉGIONAUX  
ASSOCIATION DES ÉDITEURS DE LA PRESSE HEBDOMADAIRE RÉGIONALE FRANCOPHONE

## VOISEZ HAUT!

**La nouvelle Suzuki SJ410 modèle 'X'.**  
Voici la 4 roues motrices pour les gens raffinés. C'est la SUZUKI SJ410 modèle "X". Elle conjugue un plus grand confort à un luxe plus recherché que celui de toute autre SUZUKI.

Des sièges-baquets confortables, un intérieur aux couleurs agencées et une moquette intégrale marqueront avec élégance votre arrivée dans les beaux quartiers de la ville. Bien à l'aise avec de la place pour les jambes et un bon dégagement d'épaules, vous roulez au son entraînant d'une radio AM/FM toujours en harmonie avec le cadre environnant. En outre, chaque SJ410 modèle "X" est équipée de pneus radiaux toutes saisons pour une conduite douce et tranquille. Et naturellement, lorsque personne ne vous regarde, une rapide manoeuvre pour passer de 2 à 4 roues motrices vous permettra d'avoir la situation bien en main et de vous lancer sur la route cahoteuse de la vie.

Grâce à la SUZUKI SJ410 modèle "X" vous pouvez viser haut à partir de moins de **8 300\$\***  
**Suzuki, ça fait du chemin!**

**SUZUKI** 4X4

\*Frais de transport, de préparation à la route et taxes locales en sus. Le concessionnaire peut vendre à un prix inférieur.



Le BONHOMME CARNAVAL du MONTAGNARD

(Photo: Diane Thisdale)

## CENTRE VIDÉO DES LAURENTIDES

### ZENITH 85

MODÈLE A1992W\*

Télécouleur 20 po • Syntonisation électronique au quartz • Réglage automatique des couleurs • Châssis 100% modulaire

**SPÉCIAL 479.<sup>00</sup>**

QUANTITÉ LIMITÉE  
1 SEMAINE SEULEMENT

**SPEC**  
ELECTRONIQUE

Centre Vidéo des Laurentides (St-Donat) Inc.  
VENTE & SERVICE

492, Principale St-Donat  
Tél.: 424-3344

Jean-Marie Guénette  
Rés.: 424-2711 (St-Donat) (819) 322-3950

## LACROIX SUZUKI

1004, Route 117  
Val-David, Qué., JOT 2N0

Suite de février

# LES BRIQUES LAURA BEC INC.

De tous temps, l'homme a tenté avec plus ou moins de succès, d'utiliser des matières naturelles pour construire son habitat.

Aux âges anciens, l'homme utilisait des terres naturelles se modelant et se séchant facilement. Cet habitat demeure fréquent dans la brousse africaine.

L'homme moderne a amélioré la forme et ajouté la cuisson, après avoir sélectionné les terres s'y prêtant le mieux. Ainsi est née la brique.

L'homme contemporain, avec l'ère du ciment et des bétons, et grâce à des machineries plus complexes, a créé notre monde de béton et d'acier, fonctionnel, solide, mais qui n'a plus rien de naturel.

Paradoxalement, dans le cas qui nous occupe, c'est le progrès de la mécanique et des machines qui va permettre le retour aux matières naturelles, tout en conservant et même en y gagnant sur le plan de l'esthétique et de la qualité.

Si l'on dispose d'une matière naturelle faite de limons, sables, gravier convenablement étagés sur le plan granulométrique, de manière à combler chaque espace disponible si on les amalgame, il suffira de presser cette matière très fortement pour voir chaque grain trouver sa place et l'ensemble devenir cohérent. Si l'on veut que ce produit soit très dur, comme de la roche, il faudra comprimer à des pressions très importantes, somme toute recréer artificiellement ce que la nature a su elle-même très bien faire lorsqu'elle a fabriqué les rochers que l'on trouve. Et enfin si l'on veut donner une forme à la matière ainsi produite, il faudra utiliser un moule.

Jusqu'il n'y a guère, il était impossible d'exercer sur la matière des pressions considérables, mais aujourd'hui l'évolution des machines et des systèmes hydrauliques en particulier, rendent l'opération possible.

C'est avec ce type de machinerie que nous pouvons réaliser aujourd'hui, en terres naturelles fortement comprimées dans des moules appropriés, ce que nous appelons en souvenir de la nature, des briques ou des pavés en "geobéton".

La matière première est abondante, se trouve presque partout dans le monde, n'est pas utilisée (il s'agit en général de sous-produits de carrière) et se procure à vil prix. Nous y ajouterons, en très petite quantité seulement, des agents durcisseurs (ciment) ou

impermeabilisants (Fixa-T) et comprimerons les mélanges très fortement à froid.

Le résultat consiste en des matériaux de construction d'une résistance supérieure aux matériaux actuellement connus, d'une très grande qualité de finition et d'un prix très compétitif.

Les deux premières machines fabriquant ce type de matériaux sont actuellement en fonction; elles ont été usinées et assemblées en Espagne. Les prochaines machines seront cependant construites au Canada, aussi bien celles appelées à être exploitées sur le sol canadien, que celles destinées à l'export, ceci afin de mieux répondre aux critères de performance et de fiabilité qui sont les nôtres, ainsi qu'à des considérations de coût (la plupart des composants hydrauliques étant nord-américains).

Dans cette optique, nous nous sommes rapprochés d'un bureau canadien de consultants de haut niveau (Yvon DJ Dêlisle et Associés Inc., 351 St-Charles à Longueuil) qui sont venus au Gabon examiner nos machines et nos produits, et seront chargés d'élaborer la machine suivante dont les performances et la fiabilité auront encore été accrues.

Parallèlement à l'opération d'implantation d'une unité de production à St-Donat, il s'agira donc également de remplir à l'export un carnet de commandes pour des machines semblables, carnet ou figurent déjà actuellement bon nombre d'intentions de commande qui n'attendent pour se concrétiser qu'une reprise de la fabrication (ainsi qu'en témoigne par exemple, en annexe 1 une lettre du Ministre de l'Urbanisme de la République du Cameroun).

Nos estimations portent sur une commercialisation probable d'une dizaine de machines dans les douze mois qui suivront la mise en service de la première unité canadienne.

**Note additionnelle sur les produits**

Les briques ou pavés fabriqués au Gabon sont produits à partir d'une terre latéritique (oxyde de fer) qui offre le gros avantage localement d'être très répandue et de correspondre assez bien, naturellement, au fuseau granulométrique recherché.

Les conditions climatiques locales permettent pour se situer très largement au-dessus des normes, d'utiliser très peu de durcisseur et de liant (4% de

ciment et 1% de liant) et de travailler avec des compressions de l'ordre de 210 kg par centimètre carré (bien qu'une des machines ait la capacité de comprimer à 650 kg par centimètre carré).

Bien que les essais effectués au Canada sur des échantillons de briques latéritiques africaines (usinées comme il est dit ci-dessus - essais selon CSA-A82.2-M78 "Methods of sampling and testing bricks") aient déjà démontré que le produit répond aux exigences CSA A82.1-M1977 pour "Burned Clay Brick" classe 1, Cat. B, (voir tableau des résultats en annexe 2) il convient de noter que les produits qui seront usinés au Canada seront fondamentalement différents en ce sens que:

- le graveleux naturel utilisé sera à prédominance granitique
- le durcisseur utilisé (ciment) sera porté à 10%
- le liant (Fixa-T) utilisé sera, soit augmenté en concentration, soit chimiquement différent pour accroître sa performance.

La compression exercée sur la matière ne sera pas inférieure à 400 kg/cm<sup>2</sup>.

Ces diverses dispositions étant de nature à assurer une qualité sans concurrence au produit fabriqué au Canada et à répondre aux exigences climatiques les plus extrêmes.

**La machinerie**

La machinerie se présente suivant le synoptique repris en annexe 3. Les divers périphériques considérés ont pour but:

- d'acheminer la matière première
- d'incorporer les additifs (ciment, liants, colorants)
- de concasser, mélanger, sécher ou humidifier, selon le cas
- d'alimenter la presse
- d'évacuer les produits finis.

L'élément principal consiste en une double presse hydraulique disposée symétriquement sur une même tête et fonctionnant sur un système à basse et haute pression. La compression exercée sur la matière première est de l'ordre de 400 kg par cm carré.

La double presse comprimera en deux moules de deux empreintes chacun 4 produits, simultanément, (briques ou pavés) dans un mouvement qui prendra 5 à 6 secondes pour un cycle moulage - démoulage complet.

Les moules seront amovibles et interchangeables et permettront

de fabriquer, au choix, des briques ou des pavés de différents types. Ces moules seront en alliages spéciaux dont la durée de vie ne sera pas inférieure à une année de production.

Les pompes hydrauliques seront actionnées par un moteur électrique d'environ 150 HP.

La productivité sera d'environ 20.000 unités par jour de 8 HP, ceci tenant compte des temps de mise en marche et d'arrêt et représentant:

- 60 à 70 tonnes de matière première (trois camions)
- 6 tonnes de ciment stockées en vrac en silo extérieur aux installations
- 60 kg de liant.

Aucun produit toxique ou dangereux n'intervient dans le processus de fabrication.

**Le local**

Le local disponible envisagé comporte une surface d'environ 60 m<sup>2</sup> utilisable pour la machine proprement dite, 400 m<sup>2</sup> pour les périphériques et produits, 20 m<sup>2</sup> de bureaux, l'ensemble étant couvert,

fermé ou ouvert suivant la saison, éclairé, chauffé et ventilé, et disposant d'installations sanitaires.

Une extension du bâtiment sera envisagée sur le terrain adjacent pour faire face aux futurs besoins de stockage, cette extension étant couverte mais non entièrement fermée, sur une surface d'environ 4 à 500 m<sup>2</sup>.

**Le marché**

Une production de 20.000 unités par jour (essentiellement axée au début sur les produits de pavage, ce qui constitue une de nos hypothèses de travail), représente annuellement, à raison de 240 jours ouvrables, environ 110.000 m<sup>2</sup> de trottoirs, parkings ou allées.

Cela peut paraître beaucoup, mais ce n'est en réalité que peu de choses, à peine l'aire de stationnement d'une grande surface du type hypermarché.

En termes de part de marché et par rapport aux concurrents, ceci représenterait environ un chiffre d'affaire de 1 million \$, soit deux fois

et demi moins que ce que prévoit en extension de son chiffre d'affaires pour 1985 Arseneault à Shawinigan sud (voir compte rendu dans "les affaires" du 5-1-85 en annexe 5) pour les produits de pavage.

Ces indications permettent de conclure qu'il y a non seulement forte croissance de la demande, mais encore que la part que nous nous proposons de prendre demeure très modeste.

Les débouchés directement envisagés seront principalement:

- les municipalités locales et la clientèle privée sur les axes de la route 125 et de l'auto-route 15 au départ de St-Donat et de Ste-Agathe.
- la zone Montréal
- ultérieurement, toute la vallée du St-Laurent.

Le moyen: une représentation commerciale active et des moyens publicitaires appropriés.

L'argument clef: une qualité incomparable et un prix compétitif.

**La main-d'oeuvre**

L'hypothèse ici con-

sidérée est celle d'un poste de 8 heures par jour. Elle doit être considérée comme un minimum, sachant que toute demande accrue au-delà des prévisions de fabrication envisagées, entraînera la nécessité d'adoption de deux postes par jour et donc un doublement de la main-d'oeuvre.

A 8 heures jour, la main-d'oeuvre suivante est requise:

- Direction et Administration:  
1 manager - 1 secrétaire

- Production:  
2 techniciens presse - 1 technicien chargé des périphériques - 1 technicien de maintenance - 1 technicien atelier - 4 manutentionnaires

- Transport:  
1 chauffeur de camion - 1 chauffeur manutentionnaire engins

- Commercial:  
1 Représentant, Délégué commercial

TOTAL: 14 employés

immeubles  
**LUMI** inc.  
courtiers

1069, Principale  
St-Donat  
Tél.: 424-2119  
424-5901 rés.

**DÉPANNEUR - ÉPICERIE - BOUCHERIE**

**Chemin Lac Montagne Noire**  
Très bonne occasion pour un couple. Commerce 35 ans d'existence, le seul dans ce secteur. Informez-vous.

**Saint-Donat: (Village Suisse)**  
Chalet 4 saisons. Style: suisse. Meublé. 4 chambres à coucher, salon, salle de séjour, foyer, 2 salles de toilette. Terrain: 26,010 pi. car. Accès à la plage sur Lac Ouareau privée.

**Chemin Ouareau Nord**  
Chalet 4 saisons, meublé, 8 pces, 2 foyers, 2 salles de bain. Garage. Terrain: 40,000 pieds carrés. Accès au lac Ouareau (notarié).

**St-Donat: Chemin Aubertin**  
Chalet 4 saisons; salon avec foyer, 4 chambres, bord du Lac Archambault.

**LOCATION**  
Vous habitez loin de votre chalet que vous désirez LOUER pour la SAISON D'ÉTÉ... Confiez-nous en la charge... Nous sommes sur les lieux à Saint-Donat en tout temps... pour vous rendre ce SERVICE.

**\*\* TERRAINS bord du lac Archambault: 19,647 pi. car. Facile d'accès.**

**Vous désirez louer votre chalet l'été prochain...  
Nous avons les clients... Consultez-nous.**

**Dans Rousseau: En 1985, le Parti Québécois: le meilleur placement**

Rousseau, le 13 mars 1985; Le président du Parti Québécois de Rousseau, M. Roger Hotte, et le député de Rousseau à l'Assemblée nationale du Québec, monsieur René Blouin, ont annoncé que M. Bernard Dubois avait accepté de diriger la campagne de financement 85 du Parti québécois de Rousseau.

M. Dubois a révélé que déjà, l'équipe de responsables de secteurs était au travail. L'opération financement populaire 85 vise à recueillir 16 504,00\$ en contributions et à augmenter le membership de façon significative. Actuellement le fichier du Parti Québécois de Rousseau contient 1 004 membres et Monsieur Dubois souhaite que l'on atteigne 1 500 membres suite à un effort initial de recrutement.

Messieurs Hotte et Blouin ont précisé que les membres adhéraient au Parti québécois en l'identifiant comme le plus puissant instrument populaire servant à défendre et à promouvoir les intérêts supérieurs du Québec. "Cela, a soutenu M. Hotte, contraste avec le membership libéral principalement recruté par les candidats à l'investiture libérale à qui l'organisation centrale remet des caisses de cartes qu'ils doivent s'efforcer de "vendre" afin de constituer des appuis temporaires autant qu'opportunistes".

Ces méthodes de ventes sous pression n'ont pas cours chez nous et, de toute évidence, le meilleur placement politique constitue un appui concret au Parti québécois, a conclu M. Hotte en invitant ses concitoyens et concitoyennes de Rousseau à adhérer au Parti québécois.

M. Dubois est, à ce jour, secondé par les responsables de secteur suivants: St-Calixte: Jean-Pierre de Billy 222-3540 et Pamphile Piché 222-3144; St-Roch de l'Acadian, Monique Drainville 588-5690; Ste-Marguerite-du-Lac-Masson, Gérard St-Aubin 228-2869; Ste-Adèle, Jean-Yves Millette 229-2516; Lac Paré, Jean Fournier 882-2267; Ste-Julienne, Mario Melançon 831-2961, Gilles Leclerc 834-4311, Antoine Lafontaine 831-3552; Ville des Laurentides et Saint-Lin, Yvette Chartrand 439-3226, Jules Duval 439-2193; St-Hippolyte, Roger Hotte 563-3584; Ste-Sophie, Lucie Therrien 438-2676; Ste-Anne-des-Plaines, André Daoust 438-0074; Rawdon, Elizabeth Bendesi

A qui de droit,

Le 13 mars dernier, le P.Q. de Rousseau vous transmettait un communiqué de presse relatif à la campagne de financement du Parti Québécois dans le comté de Rousseau.

Malheureusement, nous avons omis de mentionner que le responsable pour le secteur de St-Donat était Monsieur Michel Riopel et que le numéro de téléphone pour le rejoindre était 424-2712. Nous espérons qu'il vous sera possible d'ajouter ce nom à la liste qui vous a déjà été fournie pour votre prochaine parution.

## Entretien des produits de pouponnière

Chaque année, des milliers d'enfants souffrent inutilement par suite d'accidents survenus à la maison et aux environs de la maison. Le plus triste de l'affaire, c'est que la plupart de ces accidents peuvent être évités. Il ne faut, pour ce faire, qu'un peu de prévoyance et quelques précautions supplémentaires.

La Direction générale de la sécurité des produits de Consommation et Corporations Canada se préoccupe de ces problèmes et vous offre les renseignements suivants afin de vous aider à éviter le pire à la maison.

Vérifiez les produits qu'utilise l'enfant; décelez toute partie détachée ou qui peut se désassembler et que l'enfant peut avaler, provoquant ainsi l'étouffement ou encore pouvant réduire la durée d'usage du produit en question. Faites en sorte que toutes les vis et les attaches sont solidement en place. Des déchirures ou des bris dans le rembourrage de vinyle ou des bris dans les barres de dentition de bébé peuvent provoquer l'étouffement si l'enfant arrache de petits morceaux à l'aide de ses dents.

Il faut vérifier régulièrement les coutures des articles comme les matelas, les bordures de protection et les coussinets de parc d'enfant.

Des fils décousus peuvent s'enrouler autour d'un membre de l'enfant et interrompre sa circulation sanguine.

Inspectez toujours soigneusement les côtés du berceau afin de vérifier s'ils sont solidement en place et bloqués. Les matelas devraient toujours être bien ajustés et ne devraient en aucun cas s'affaisser à certains endroits, pouvant exposer l'enfant à se blesser. Au moment de changer les draps du berceau, vérifiez si le sommier qui supporte le matelas est solidement en place. Au fur et à mesure que l'enfant devient plus actif, abaissez la position du sommier et enlevez les bordures de protection et les gros jouets pouvant servir de marches à l'enfant, de même que les accessoires de jeu fixés au berceau. Faites en sorte que tous les mobiles soient hors d'atteinte de l'enfant.

834-4181; N.D. Merci, André Dupuis 424-5025; Mont-Rolland, Simon Lamoureux 229-6524; Entrelacs - Jean Garceau 228-2702.

On peut rejoindre M. Dubois (St-Esprit) en composant (514) 839-2432.

## VÊTEMENT DE NUIT D'ENFANT

Chaque année, de 18 à 20 enfants canadiens de 9 ans et moins s'infligent des brûlures graves et 1 ou 2 enfants meurent parce que leur vêtement de nuit a pris feu. La plupart des brûlures de vêtements de nuit sont provoquées par la curiosité des enfants, la manipulation de sources de feu ou l'imprudence lorsque les parents ne sont pas à proximité. Les principales causes des feux de vêtements de nuit proviennent des enfants qui manipulent des allumettes, des briquets ou qui jouent près des poêles.

Tous les tissus de vêtements de nuit d'enfant peuvent brûler mais certains d'entre eux sont plus susceptibles de prendre feu et brûlent plus rapidement que d'autres. Les tissus épais, tissés très serrés, sont plus sécuritaires que les tissus légers amples. Les flammes vont normalement se propager plus vite sur des tissus molletonnés comme la flanelle. Le coton, la rayonne, les acétates et les tissus en acrylique prennent feu immédiatement et brûlent plus rapidement que le nylon, le polyester ou les lainages. Par contre, les acryliques modifiés, le chlorure de vinyle et les tissus de "cordelan" cessent de brûler dès que la source de feu est supprimée.

Le genre de vêtement de nuit retenu par les parents peut faire toute la différence. Les jaquettes de nuit amples et relâchées, munies de grandes manches et de grands pans sont plus susceptibles de s'enflammer immédiatement à proximité d'une source de feu; elles se consumeront rapidement dès que le feu s'y propage. Les pyjamas ou les dormeuses bien ajustés, dotés de manches serrées au poignet et de tailles serrant le corps de l'enfant risquent moins de s'enflammer et brûlent plus lentement.

Pour prévenir les brûlures causées par les vêtements de nuit, il faut les choisir judicieusement. Il faut toujours s'assurer que les allumettes et les briquets sont hors de portée des enfants, de même qu'on ne devrait pas permettre à ceux-ci de jouer près des poêles et des équipements de chauffage. On devrait en outre apprendre aux enfants à s'arrêter de jouer, se laisser tomber et rouler sur eux-mêmes lorsque leurs vêtements prennent feu. Ces quelques mesures pourront aider à protéger les enfants du danger des feux de vêtements de nuit.

## Conseil Régional de Lanaudière

Le Conseil régional de la culture de Lanaudière a besoin de votre participation, afin de compléter la BANQUE D'INTERVENANTS CULTURELS. Tout ce que vous avez à faire, c'est de nous faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante: 469, rue Notre-Dame Joliette, J6E 3H6. Votre curriculum vitae nous servira à compléter cette banque, pour dans une deuxième phase, la promouvoir.

Pour ceux qui y portent intérêt, mais qui n'ont jamais eu l'occasion de produire un curriculum vitae, notre animatrice culturelle, Christianne Lemoyne se fera un plaisir de vous rencontrer afin de le bâtir avec vous.

La mise sur pied de cette banque, a débuté en 1983, par l'Office de Mise en Marché. Depuis septembre dernier, notre animatrice culturelle a fait parvenir une lettre à plusieurs intervenants touchant toutes les disciplines dans le milieu culturel, afin d'amasser leur curriculum vitae pour compléter la première phase. Dans une deuxième phase, le Conseil régional de la culture procédera à la promotion par la présentation de cette banque auprès d'entreprises ou organismes de la région et hors de la région.

Pour toute information, vous pouvez téléphoner à Christianne Lemoyne, animatrice culturelle, les lundis et vendredis de 9h à 16h au numéro suivant: 753-7444

Merci de votre participation.

Source: Christianne Lemoyne  
469, Notre-Dame  
Joliette Tél.: 753-7444



TÉL.: 424-2362

## COMBUSTION J. & R. GAGNON LTÉE

**Spécialités:**  
Bi-Énergie, Thermopompe  
Fournaise électrique  
Brûleur à l'huile

410, St-Amour

ST-DONAT

# VERRE TREMPÉ

Depuis toujours, le verre est synonyme de clarté et de pureté, mais aussi de fragilité. La découverte du verre trempé a voulu pallier à cet inconvénient en offrant des produits plus résistants aux chocs mécaniques et thermiques.

La technique du trempage fut d'abord mise au point sur des objets en verre plat. Les réalisations dans ce domaine ont amené des progrès forts intéressants. Par exemple, qui oserait aujourd'hui conduire une voiture équipée de pare-prise en vitre ordinaire?

Depuis 1974, Consommation et Corporations Canada reconnaît le verre comme étant sécuritaire. La Loi sur les Produits Dangereux exige que les portes de baignoire et les contre-portes à usage domestique vendues au Canada soient en verre de sécurité.

Bien des gens se demandent quel mystérieux procédé peut bien modifier les propriétés du verre. La méthode de trempage consiste à chauffer le verre à très haute température, au delà de 600°C, et à le refroidir rapidement en soufflant de l'air froid à sa surface. Ce refroidissement provoque un phénomène de contraction qui durcit la surface du verre et le rend plus résistant. Bien entendu, cela ne veut pas dire totalement incassable.

Dans le cas des articles de vaisselle trempés, plus exposés aux impacts et aux variations thermiques, la situation est particulière. Quand un choc violent réussit à percer la croûte extérieure et à atteindre l'intérieur des parois en verre, une rupture peut se produire. L'objet se fractionne alors en centaines de petits morceaux, généralement moins coupants que du verre non trempé. Il arrive aussi que le bris ne se produise pas immédiatement. Une fissure imperceptible se forme et évolue lentement. Plus tard, l'article se brise de lui-même sans raison apparente. Ce fractionnement spontané a une petite explosion. Les particules de verre sont alors projetées à une certaine distance, si le verre n'est pas retenu par un cadrage quelconque, comme dans le cas d'une porte par exemple.

Bien qu'il n'existe pas de moyens apparents de prévoir la casse spontanée, certaines précautions peuvent en diminuer les risques:

- Ne surestimez pas la solidité du verre trempé en lui faisant subir des chocs inutiles.
- Prenez garde aux grands écarts de température, même si le verre trempé a une résistance thermique de 2.5 fois plus grande que le verre normal.
- Si un article en verre éclate sur un tapis, prenez bien toutes les précautions pour qu'aucune particule de verre ne reste incrustée dans les fibres.
- Si un incident sérieux impliquant du verre trempé se produit dans votre entourage, nous vous invitons à en faire part au personnel de la Sécurité des Produits au bureau de Consommation et Corporations Canada le plus rapproché.

## LIQUIDATION \*\* LIQUIDATION

IL NOUS RESTE ENCORE

des ARTICLES de PÊCHE

RABAIS de 50% à 75%

tout doit disparaître...

## DÉPANNEUR

DU RANG DOUBLE

1079, Principale  
Saint-Donat

Tél.: 424-3033



**SPÉCIAUX**  
**PRINTEMPS**

Nettoyage de tapis  
et ameublement

**RABAIS DE 20%**  
sur tout contrat de  
300 pieds carrés et plus

TAPIS	AMEUBLEMENT
2 pièces... \$45.00	Divan (3 places) et 1 fauteuil
3 pièces... \$65.00	\$50.00
"léger supplément pour tapis de couleur pâle"	

**NETTOYEUR D.R.**

J. Rouleau  
Saint-Donat

Tél.: (819) 424-7096



# Potins - Potins - Potins

**\*\*Notre chef de police et son épouse sont partis rendre visite à leur fils, cantonné en Allemagne, au sein de l'Armée Canadienne. Cette base est tout près du fameux Club "TIFFANY"... Mais avec Gaby, aucun danger...les secrets de St-Donat sont bien gardés.**

**\*\*ATTENTION à l'embonpoint...cet été. Il semble que la rue Principale regorgera de PAINS CHAUDS... \*\*La PIZZA de Denise et Réjean déménage encore... Pour la livraison le même numéro subsistera après le 20 avril, soit 424-1552.**

**\*\*La ROUTE 125 fait encore parler d'elle. A Notre-Dame de la Merci, on n'est pas satisfait du tracé de la route... On leur a promis une route secondaire, et la décision que l'asphalte sera bel et bien posée cette année... ne change pas..!**

**\*\*Notre ingénieur-conseil Pierre Nadon, était tout heureux de nous annoncer qu'Hélène, son épouse, venait d'accoucher d'une belle fille qu'ils appelleront Clémence!**

**\*\*Comme le Journal Altitude 1350 se rend tous les mois en Australie, Jacqueline Garceau, nous prie de saluer sa bonne amie Francine en son nom. \*\*PRÉDICTION...! les élections, le 17 juin...???**

**\*\*Il y a du "tigre" dans l'air chez Lachapelle Ltée. Dame Rumeur... parle de Centre d'achat... \*\*Le Restaurant du Coin sera fermé du 15 au 25 avril... André veut engraisser ses "Fesses de boeuf".**

**\*\*André Gaudet attend toujours les lumières à "l'eau" de Pit Monette!**

**\*\*Ça l'air de rien, mais Linda a réussi à vendre déjà deux chars NIS-**

**SAN... Elle a convaincu son mari Alain d'en acheter un.**

**\*\*Roger De Roy a peut-être eu peur de se faire blesser lors de la dernière confrontation de hockey le dimanche 17 mars. Ça ne va pas rester là... A l'an prochain, Roger...!**

**NE SUPPORTEZ PAS PLUS LONGTEMPS LA DEMANGEAISON DE LA PÊCHE... au LAC AMIS D'"O" ...on vous guérira...! En plus, c'est le seul endroit en avril où l'on peut pêcher... sans permis la truite mouchetée ou arc-en-ciel!**

**\*\*La journée de la fin de la "pose d'asphalte" sur la 125 devrait presque être déclarée "JOUR FÉRIÉ".**

**\*\*Le 20 juin devrait**

**marquer le commencement du revêtement bitumineux de la "125", en partant de l'entrée du Parc Mont-Tremblant pour se terminer vers le ...15 juillet... à Notre-Dame de la Merci!... Y croyez-vous?**

**\*\*Les "MAUX" de tête et les "MOTS" de tête sont très différents ... Le doc. l'a dit!**

**\*\*Dans le projet REVICENTRE, y aura-t-il des trottoirs roulants pour les personnes âgées?**

**\*\*La bibliothèque locale s'est enrichie de quelques livres, don d'amis de Ste Foy, Québec... Ils avaient lu le message dans le Journal Altitude 1350 auquel ils sont abonnés...**

**\*\*On pourrait prédire qu'avec les 10 pouces de neige tombée à Saint-Donat les 1er et 2 avril ...on fera du ski à la TRINITE...**

**\*\*Un CENTRE DE**

**LA CULTURE à St-Donat! C'est un sujet de plus en plus répandu dans le village... Les règles du jeu devront être claires et nettes, si on veut l'unanimité. Il faudra se mettre à table bientôt avant de se faire trop d'illusions!**

**\*\*Peu importe l'endroit où vont les vacanciers cette année, il en coûte un peu plus cher cette fois-ci que l'an passé. A part du Brésil, les Îles, Cuba et autres, c'est vers le Portugal et la République Dominicaine, que les donatiens se dirigent.**

**\*\*Aujourd'hui 3 avril, Jos Fradet "le sénateur du Lac Croche" n'a même pas commencé d'entailler ses érables.. cause de la température.**

**\*\*L'Auberge St-Donat prépare quelques surprises pour le mois de mai.**



## AGENT DE RELATIONS HUMAINES

Poste à temps partiel sur appel

### FONCTIONS

- Exerce des activités de conception, d'actualisation, d'analyse et d'évaluation dans un ou plusieurs programmes;
- Dispense de services de consultation, de référence auprès de la population;
- Participe aux différentes équipes et programmes et travaille auprès de leur clientèle cible (personnes âgées, handicapés, jeunesse, gens à faible revenu).

### EXIGENCES

- Doit détenir un premier diplôme universitaire terminal en sciences humaines;
- Toute expérience pertinente serait un atout;
- Capacité de travailler en équipe multidisciplinaire.

### SALAIRE

- Selon les normes et conventions du réseau des affaires sociales.

Envoyer votre Curriculum Vitae avant le 17 avril 1985 au:

C.L.S.C. Joli-Mont  
att.: Directeur général  
8161, route 125, C.P. 270  
Chertsey, Qc  
J0K 3K0

## BOUCHER CONTRACTEUR

Couvreur - couverture de tout genre  
Revêtement d'aluminium

### RÉNOVATION GÉNÉRALE

142, 5e avenue, Tél.: (514) 478-0331  
Lac André, La Plaine Service de 24 hres

(Acceptons appels à frais virés).

Tél.: (819) 424-2124

## CENTRE DE LOCATION ST-DONAT

OUTILS RÉSIDENTIEL • INDUSTRIEL  
VENTE & SERVICE D'EXTINCTEURS

Richard Bonin, prop. 659 RUE PRINCIPALE  
C.P. 608, J0T 2C0

Bur.: 424-3512  
Rés.: 424-7024

## NORMAND GRATTON INC.

ATELIER D'USINAGE  
FABRICATION \* RÉPARATION \* SOUDURE

Heures d'ouverture:  
Lundi au samedi  
8h à 17h

1084, rue Principale St-Donat

424-5850



## GARAGE G. ROBERT

Mise au point,  
Transmission,  
Différentiel

Route 125 Notre-Dame de la Merci

**100% VENTE DE GAS-MATIC\***

**MONROE**

**VENTE**

**ACHETEZ UN AMORTISSEUR GAS-MATIC\* OU MAGNUM HANDLER\*, VOUS RECEVREZ LE DEUXIÈME À 1/2 PRIX**

L'amortisseur Gas-Matic\* perfectionné a été créé par la technique Monroe pour les voitures et camionnettes d'aujourd'hui. Pour les camions légers ou lourds, les fourgonnettes ou les 4x4, le Monroe Magnum Handler\* est sans pareil quant au rendement et à la douceur de roulement. En ce moment, quand vous achetez un amortisseur Gas-Matic\* ou Magnum Handler\*, vous obtenez le second à moitié prix. Autrement dit, vous bénéficiez de 50% de rabais sur le deuxième amortisseur. Ou, si vous en achetez trois, vous recevez le quatrième amortisseur sans frais. Pour le confort de roulement, la sécurité et bien d'autres avantages, profitez de la vente Monroe\* à moitié prix. Mais faites vite, la vente prend fin le 24 mai.

+ D'après le prix de liste suggéré par le fabricant. Les prix peuvent varier d'un endroit à l'autre.

Monroe Auto Equipment Division de Tenneco Canada Inc. \* M.C. de Monroe Auto Equipment Company - U.I.

## PNEUS D'ÉTÉ

GOODYEAR "VIVA II"

à partir de  
**57.00\$**

Toutes les grandeurs en magasin



Aussi disponible...

**MICHELIN**  
25% d'escompte

**B.F. GOODRICH**  
25% d'escompte

## MÉCANIQUE L.P.G. INC.



Réparations générales



176 rue Principale, St-Donat, Qc  
J0T 2C0 Tél.: 424-2493

DECOUPEZ ICI

**BON-PRIME OFFRE DE LANCEMENT**

Un verre GRATUIT au choix avec un plein d'essence (min. 25L). Un seul bon-prime par client.

**ÉCHANGEABLE SEULEMENT CHEZ MÉCANIQUE L. P. G. INC.**

176 rue Principale St-Donat, Qc J0T 2C0 Tél.: 424-2493

Ce bon ne peut être combiné à d'autres offres ou bons prime

Valeur marchande du coupon: 1/20¢ \*Quantité limitée

**Avis aux entrepreneurs, investisseurs et promoteurs du territoire de la Matawinie.**

Vous êtes maintenant desservis par un commissariat industriel qui vous propose ses services gratuits pour la préparation et l'implantation de vos projets de développement.

Communiquez avec

**M. Gilles Fortin**  
Commissaire industriel  
**3184, 1ère Avenue**  
**Rawdon (Québec)**  
**JOK 1S0**  
**Tél.: (514) 834-2529**

Devenez membre de la corporation et participez au développement du secteur.  
Carte de membre 20.00\$  
**Assemblée générale annuelle:**  
**17 avril 85 20h00**

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA MATAWINIE

**OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE ST-DONAT**

**APPEL D'OFFRES**

**PROJETS:** 1er: Installation de treize (13) portes-patios et fenêtres.  
2e: Construction de sept (7) balcons à l'étage du bâtiment.  
3e: Revêtement extérieur de l'édifice en vinyle et isolation.  
**EMPLACEMENT:** 450, rue Bellevue, St-Donat  
**Propriétaire:**  
Office Municipal d'Habitation de Saint-Donat  
450, rue Bellevue,  
Saint-Donat, Qué. J0T 2C0  
Tél.: (819) 424-2410

AVIS est par les présentes donné que des soumissions cachetées dans des enveloppes adressées et fournies par l'Office Municipal d'Habitation de Saint-Donat, seront reçues au bureau de la directrice jusqu'à 15h, le 25 avril 1985 pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour à 19h30.

Les soumissionnaires pourront se procurer les documents de la soumission à partir du 18 mars 1985 au bureau de la directrice.

Les soumissions devront être accompagnées d'un dépôt de garantie représentant 10% de la soumission pour une validité de trente (30) jours. L'Office ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Donnée à Saint-Donat, ce 18 mars, 1985  
\*\* Publié dans Journal Altitude 1350, le 5 avril 1985.

**PETITES ANNONCES**

Tél.: 424-2610

Sur appel téléphonique ou avec facture: ..... \$4.00  
Payées à l'avance: comptant: .... \$3.00  
MAXIMUM: 20 mots  
Mot supplémentaire: ..... \$0.10  
Annonce encadrée:  
payée comptant: ..... \$5.00  
facturée: ..... \$6.00

\*\* DIVERS: Mobilier de chambre-enfant signé LE-PINE comprenant 1 bureau, 1 huche, 1 table de nuit, dessus en mélamine, lit simple. Prix: 285\$/1 bureau (3 tiroirs)/1 plafonnier en fer forgé et cuivre (dix chandelles),/1 horloge-bibliothèque en chêne datant de 1902 15 1/2 po. large X 70 po. haut / 2 sofas "Flip flops". Prix: 295\$ pour les deux. Aussi autres menus articles, vaisselle, etc. Tél.: 424-3635

\*\* BICYCLETTE 10" roue, avec pattes pour arrière hauteur 19". / Tricycle / Bicyclette 19" roue fille ou garçon. Tél.: 424-2882 ou 424-3023.

\*\* 2 petits "CHIWAWA" adulte, 1 mâle et 1 femelle. Valeur: 300\$ pour 150\$, avec cage. Tél.: 424-3041.

**DIVERS**

\*\* TEMPS DES SUCRES La Cabane Athanase, 431 chemin Bilodeau à St-Donat vous offre sirop, sucre, beurre d'érable, etc. Thérèse et Jean-Guy seront heureux de vous y accueillir.

\*\* VOILIER "CATAMARAN" Toronado KC-120. Tél.: 424-2619

\*\* BATEAU À VOILE "LASER" - presque neuf. Tél.: 424-5729 ou Montréal (514) 336-0423.

\*\* BATEAU "PETERBOROUGH" 16'8" - 1980 MERCREUSER-140 forces. Inbord/outbord. Tél.: fin de semaine (819) 424-5261 ou semaine (514) 374-0163 Montréal.

\*\* MOTO "HONDA" CX-500-1981 Bas millage très propre. Prix demandé: 1,500\$. Tél.: 424-3316.

\*\* PICK-UP GMC-77 avec boîte. Bas millage. Prix: 2,000\$. Tél.: 424-2532

**OFFRE D'EMPLOI**

**TECHNICIEN en mécanique automobile à Ste-Agathe**

(819) 326-5334

**Me NORMAND CAMPBELL**



338, Principale (C.P. 238) Saint-Donat, Qué.

Tél.: (819) 424-2882, 424-3023

Votre Notaire UNI  
Le professionnel par excellence en immobilier.

VILLAGE: Maison en briques, 2 étages, 4 c.c., cuisine bien éclairée. Terrain 15,000 p.c., allée pavée. 45,000\$

VILLAGE: Maison 3 c.c., cuisine avec dinette, armoires en pin, poêle à combustion au sous-sol, grande galerie à l'arrière. Terrain paysagé, allée pavée. 58,000\$

VILLAGE: Maison 3 c.c., cuisine avec dinette, foyer, salle de jeu, grande galerie à l'arrière. Terrain paysagé, allée pavée, abri d'auto. 52,000\$

VILLAGE: Maison 2 c.c., cuisine avec dinette, armoires en chêne, salle de bain rénovée. Terrain 15,000 p.c. garage, allée pavée, 46,500\$

VILLAGE: Duplex en briques, très grands logements, bien entretenus, cuisines modernes, 4 et 3 c.c., coin de rue. Terrain 20,000 p.c. Bon investissement. 75,000\$

LAC OUAREAU: Chalet 4 c.c., cuisine, dinette et salon avec vue magnifique sur le lac, foyer central, intérieur en bois. Aménagement extérieur, jardin, patio, four à pain, beaux arbres, partie sauvage. Terrain 41,500 p.c. 150 p. sur le lac. 69,500\$

RIVIERE PIMBINA: Chalet dont l'intérieur est à voir; décoration de bon goût allée aux éléments fonctionnels de la cuisine et de la salle de bain, 3 c.c., salle de séjour avec poêle à bois. Terrain donnant accès au lac Archambault via la rivière, beaux arbres. 35,000\$

LAC BEAUCHAMP: Chalet très clair, grandes baies vitrées sur le lac, cuisine fonctionnelle, dinette et salon de plein pied, foyer, 2 c.c., sous-sol partiellement fini 2 c.c., grande galerie sur deux côtés. Terrain 25,000 p.c. 55,000\$

LAC BEAUCHAMP: Maison de style canadien, 2 c.c., cuisine avec dinette, grand salon, foyer, sous-sol partiellement fini, 1 c.c.. Grand terrain paysagé. 71,500\$

PROVOST: Chalet 2 c.c., cuisine moderne, poêle à combustion, vendu partiellement meublé. Terrain aménagé, foyer extérieur. 67,500\$

COMMERCIAL: Immeuble à revenu, 44' X 66', 4 logements, espace pour commerce 22' X 33' accès au sous-sol. Terrain rue Principale.

Immeuble commercial 4,416 p.c. situé rue Principale.

Nous sommes à la recherche de chalets à louer sur le Lac Ouareau et sur le Lac Archambault.

**NORMAND CAMPBELL NOTAIRE**  
**TÉL.: 424-2882 ou 424-3023**

**À VENDRE**

\*\* St-Donat, 309 Brisson: Maison 5 1/2 pces plus sous-sol fini avec poêle à combustion lente. Terrain: 8000 p.c. aménagé et entrée asphaltée. Prix: 47,500. Tél.: 424-2867 ou 424-2584 entre 9h et 17h.

**À VENDRE**

\*\* St-Donat: 226 Avenue du Lac: Maison 6 chambres, grand salon, grande cuisine, salle de bain et salle de toilette en tuile. Chauffage électrique, sous-sol isolé. Patio 20 p.c. Prix demandé: 45,000\$ à discuter.

**À VENDRE DIVERS**

\*\* Sofa-lit, Prix: 50\$ / Bureau de messieurs, 4 tiroirs, Prix: 20\$ Idéal pour le chalet. Tél.: 424-3401

\*\* CHALOUPE 12' aluminium à l'état neuf. Prix: 400\$ Tél.: 424-5376.

\*\* Ensemble de cuisine en érable comprenant: 1 buffet, 1 table 60 po. 6 chaises. Très propre. Prix: 400\$ - Tél.: 424-3316

**À LOUER**

**Appts à LOUER 580 Desrochers, St-Donat**

1 - 3 1/2 pces meublé à l'étage, 270\$  
2 - 5 1/2 pces non meublé à l'étage, 290\$  
1 - 5 1/2 pces non meublé au sous-sol, 275\$  
1 - 4 1/2 pces non meublé à l'étage, 280\$  
1 - 1 1/2 pce meublé sous-sol, 185\$  
Aucune augmentation de loyer pour le bail courant la période du 1er juillet 85 au 1er juillet 86.  
Electricité du stationnement et eau chaude fournies. Les animaux sont interdits.  
Inf.: 424-2871 à l'heure des repas de préférence.

**L'Hebdo la bougie d'allumage du progrès dans sa municipalité**



LES HEBDOS RÉGIONAUX

ASSOCIATION DES ÉDITEURS DE LA PRESSE HEBDOMADAIRE RÉGIONALE FRANCOPHONE



À Notre-Dame de la Merci, chemin des Pins, sur le bord de la rivière Ouareau, maison toute saison, 3 chambres, chauffage central, sous-sol semi-fini, terrain 62,000 pi.ca. boisé, piscine creusée 28' X 14', prix 40,000\$ une vraie aubaine, renseignements: Lucille ou Roger 819-424-2857.

**L'Hebdo, un lien entre le citoyen et sa municipalité**



LES HEBDOS RÉGIONAUX  
ASSOCIATION DES ÉDITEURS DE LA PRESSE HEBDOMADAIRE RÉGIONALE FRANCOPHONE

**ATTENTION.....ATTENTION.....!**  
Prochaine publication

Le journal de MAI 85  
VENDREDI, 3 mai 1985

Tout communiqué ou toute annonce devra parvenir au bureau avant 17 heures VENDREDI, le 26 avril 1985.

\* Toute "Petite Annonce" avant 17 heures LUNDI, le 29 avril 1985

**ALTITUDE**

Nom: .....  
Adresse: ..... Apt. ....  
Ville: .....  
Prov.: ..... Code Postal .....  
Abonnement: .....  
1 an (12 numéros) **\$5.00 Canada**  
Retournez à: Journal Altitude 1350  
C.P. 1350  
St-Donat - Montcalm,  
Qué. JOT 2C0



## Un nouveau mode de paiement pour les indemnités aux accidentés du travail

Les chèques de prestations émis par la Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec pour les accidents du travail survenus à compter du 1er février 1985 seront effectués selon un nouveau mode d'autorisation de paiement. Des modifications importantes au système de paiement informatisé permettront aux accidentés d'obtenir un service efficace et plus satisfaisant.

### ÇA VA CHANGER QUOI POUR LES ACCIDENTÉS DU TRAVAIL?

Avec le nouveau système:  
1) Des explications accompagnent le paiement;

Les employeurs et les travailleurs recevront des informations pour chaque paiement reçu. Lorsque le chèque est émis à l'accidenté, sur un talon annexé y seront inscrits les renseignements suivants:

- a) numéro de dossier de l'accidenté; date de l'accident;
- b) nom du responsable du dossier à la C.S.S.T.;
- c) période couverte par le paiement;
- d) date du prochain paiement;
- e) revenus qui ont servi à établir la base de l'indemnité (revenu net retenu - enfant à charge - indemnité horaire);

Son employeur obtiendra ces mêmes indications sur un feuillet explicatif. De même, les

travailleurs accidentés payés par leur employeur, recevront eux aussi de la C.S.S.T., tous les détails du paiement que leur employeur est tenu de leur verser à titre d'indemnité.

### 2) Les chèques parviendront toujours aux accidentés de Lanaudière aux 14 jours (les jeudis)

Peu importe la journée que votre agent consignera les renseignements dans votre dossier, vous serez assurés

de recevoir votre chèque tel que prévu le jeudi.

### 3) L'autorisation de paiement sera validée en direct

Dorénavant les renseignements inscrits à l'écran pour les fins d'émission d'un chèque seront validés en direct à partir du bureau de Joliette. Aucune autorisation de paiement peut alors être rejetée. Avec l'ancien système une anomalie ne pouvait être détectée que le lendemain, ceci pouvait retarder l'émission d'un chèque de 48 heures.

### 4) Les chèques ne subiront plus de coupures imprévues avec réajustements sur le versement suivant.

Avec l'ancien système, chaque fois que l'agent à la C.S.S.T. devait enregistrer un nouveau renseignement: soit un paiement, un changement d'adresse et autres il modifiait le cycle du paiement et cela se traduisait par l'émission d'un chèque couvrant une période plus courte.

5) L'employeur qui a plusieurs accidentés inscrits à la C.S.S.T. recevra un relevé détaillé des prestations versées pour chaque cas dans un envoi regroupé à chaque jeudi.

## Un bail résidentiel... même sans document ...c'est un bail!

C'est vrai! Lorsqu'on loue un logement, il y a toujours un bail même s'il n'y a pas d'échange de documents. Ce bail est un contrat de location, écrit ou verbal, conclu entre un propriétaire et un locataire.

La Régie du logement met gratuitement à la disposition de tous les propriétaires et locataires un bail qui contient les principales dispositions qui régissent leurs relations. On peut se le procurer dans les bureaux de la Régie, ceux de Communication-Québec ainsi que dans les caisses populaires et les succursales de la Banque d'épargne.

Le bail contient deux sections: les conditions particulières et les dispositions obligatoires.

**1. Les conditions particulières.** Propres à chaque entente, elles comprennent les noms et adresses du propriétaire et du locataire, la description des lieux à louer, la durée du bail, le montant du loyer et toute autre clause supplémentaire. Ex.: chauffage à la charge du propriétaire ou enlèvement de la neige de l'entrée du garage par le locataire. Il faut veiller à ce que ces conditions ne contreviennent pas aux dispositions obligatoires.

**2. Les dispositions obligatoires.** Fixées par la loi, ces dispositions sont les mêmes pour tout le monde et précisent les principales obligations du propriétaire et du locataire.

Même si l'on peut s'entendre verbalement, à l'amiable, la Régie recommande fortement de signer un bail pour la location d'un logement afin d'éviter toute situation ambiguë qui pourrait surgir au cours de cet engagement.

Propriétaires et locataires, n'hésitez donc pas à compléter ce contrat... c'est une assurance de plus pour la qualité de vos relations futures.

Pour de plus amples renseignements, adressez-vous au bureau de la Régie du logement de St-Jérôme situé au 85 ouest, Demartigny, bureau 2.3 ou téléphonez au 436-5881.

## Peut-on sous-louer un logement ... ou rompre un bail?

Le bail est un contrat qu'on ne peut rompre unilatéralement et qui reste en vigueur jusqu'à la fin. Pour rompre un bail, il faut l'accord des deux parties stipulé la Loi sur la Régie du logement.

Vous êtes locataire et vous désirez quitter votre logement avant la fin de votre bail. Si votre propriétaire refuse de résilier votre bail, vous pouvez sous-louer le logement, c'est-à-dire trouver une personne qui accepte de l'occuper à votre place. Vous demeurez cependant responsable du logement et du paiement du loyer.

### Comment faire

Vous devez pour sous-louer votre logement, donner par écrit au propriétaire le nom et l'adresse actuelle du sous-locataire éventuel.

Le propriétaire ne peut refuser la sous-location sans motif valable. Il doit, s'il refuse, vous en aviser par écrit dans les 10 jours en motivant son refus, sans quoi il est entendu qu'il accepte la sous-location.

Si le propriétaire refuse le sous-locataire sans motif raisonnable et que cela vous cause un préjudice sérieux, vous pouvez demander à la Régie la résiliation de votre bail.

### La cession de bail

Vous pouvez aussi, si vous n'avez pas l'intention de reprendre votre logement, céder votre bail. Le processus à suivre est le même que pour la sous-location. La différence réside dans le fait que le cessionnaire contrairement au sous-locataire est assuré du renouvellement du bail.

Alors que le bail du sous-locataire se termine avec celui du locataire, celui du cessionnaire peut être renouvelé.

Pour de plus amples renseignements, adressez-vous au bureau de la Régie du logement de St-Jérôme situé au 85 ouest, Demartigny, bureau 2.3 ou téléphonez au 436-5881.

# OFFRE SPÉCIALE



Dinette en cèdre  
Table, 4 chaises  
et vaisselier

**599.\$**  
l'ensemble

Sofat-lit  
*Sealy*  
matelas à ressorts

**448.\$**

UNITÉS MURALES  
"RIDGEWOOD"

**598.88\$**



ameublements  
**Barbeau & Garceau**

435 rue Principale, St-Donat  
tél.: 424-2133

•stationnement  
•Livraison gratuite

Heures d'affaire  
Lundi à jeudi  
9:00 hres à 6:00 hres  
Vendredi  
9:00 hres à 9:00 hres  
Samedi  
9:00 hres à 5:00 hres



Nous avons en magasin ce que vous avez en tête

Le 12 février 1985  
Source: C.S.S.T.  
Lanaudière 759-8080